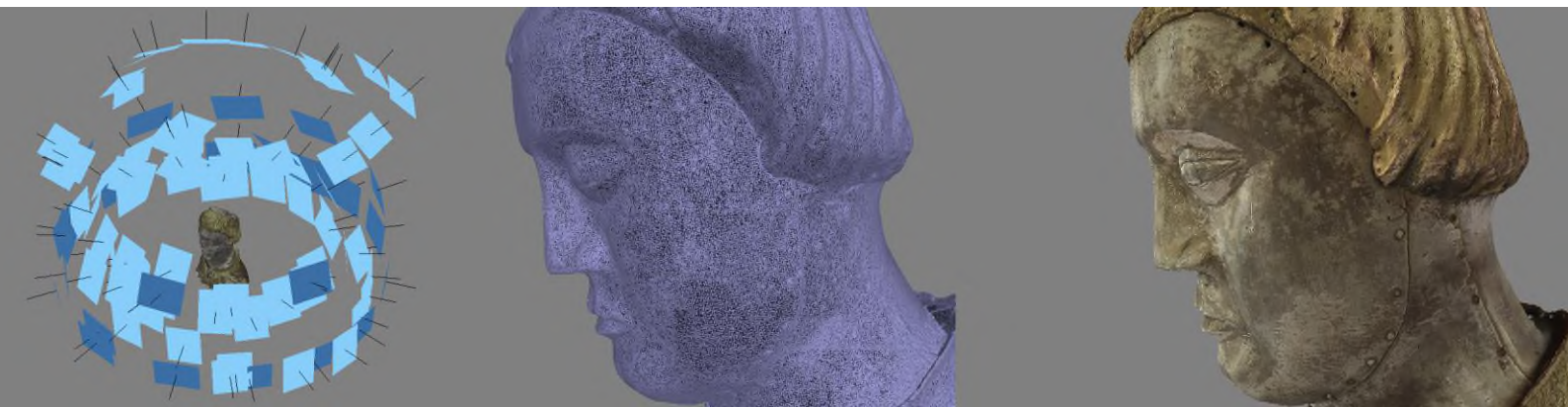


UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne -UFR 03

MASTER ARCHEOLOGIE



2024 / 2025



Légendes des vignettes (de gauche à droite) :

Photogrammétrie sur chef reliquaire du Moyen-âge, Saint-Marcel (Indre)

Institut d'Art et d'Archéologie – Centre Michelet, 3 rue Michelet Paris 6^e

Prospection géophysique dans l'Aisne

Colloque CAA 2014, Paris

Mobilier archéologique

Orthophotographie d'un temple romain en cours de fouille, Saint-Marcel (Indre)

MSH Mondes – Campus de Nanterre (Hauts-de-Seine)

Photographies : A. BARROCHE, C. GALINAND, UFR 03

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de modifications
La version la plus récente est à consulter sur le site internet de l'UFR 03
<https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/telechargements/brochures-formations>

Directeur : Francis PROST
Responsable administratif : Romain LE MARCHAND

SECRETARIAT MASTER 1 / MASTER 2
Institut d'Art et d'Archéologie, Bureau 102
3 rue Michelet 75006 Paris
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

Master 1
01 89 68 45 62
masters1ufr03@univ-paris1.fr

Master 2
01 89 68 45 61
masters2ufr03@univ-paris1.fr

SOMMAIRE

Calendrier de l'année universitaire 2024 / 2025	4
Le Plagiat	6
Harcèlement moral ou sexuel	7
Séjours d'études à l'étranger	8
Calendrier et informations importantes du Département des langues	9
Présentation générale de la mention « Archéologie, sciences pour l'Archéologie »	11
Master 1 « Archéologie, Sciences pour l'Archéologie »	12
Calendrier pédagogique M1	13
Présentation du master 1 « Archéologie, Sciences pour l'Archéologie »	14
Organisation des enseignements	16
Thèmes des Cours	18
Expérience en milieu professionnel en master 1 archéologie et rapport de stage	33
Chantiers de fouilles proposés par l'UFR	34
Master 2 « Archéologie, Sciences pour l'Archéologie »	35
Calendrier pédagogique M2	36
Présentation master 2 Parcours « Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire »	38
Organisation des enseignements	39
Thèmes des cours	41
Présentation master 2 Parcours « Archéologie des périodes Historiques »	48
Organisation des enseignements	49
Thèmes des cours	51
Présentation master 2 Parcours « Archéologie environnementale »	57
Organisation des enseignements	58
Thèmes des cours	59
Présentation master 2 parcours « Ingénierie pour l'archéologie préventive et programée »	63
Organisation des enseignements	66
Thèmes des cours	68
Règlement de contrôle des connaissances	70
Annexe au règlement de contrôle des connaissances type relative à la mise en œuvre d'une période de césure	77
Ouverture de l'institut d'Art et d'Archéologie	80

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025

JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE	
MASTER 1	Lundi 11 septembre 2023 14h00-16h00 Amphi IAA (3 Rue Michelet 75006 PARIS)
COURS MAGISTRAUX ET TRAVAUX DIRIGÉS	
1^{ER} SEMESTRE	Du lundi 23 septembre 2024 au samedi 21 décembre 2024
2^E SEMESTRE	Du lundi 27 janvier 2025 au lundi 5 mai 2025
VACANCES UNIVERSITAIRES	
TOUSSAINT	Du samedi 26 octobre 2024 au soir au lundi 4 novembre 2024
NOËL	Du samedi 21 décembre 2024 au soir au lundi 6 janvier 2025
HIVER	Du samedi 22 février 2025 au soir au lundi 3 mars 2025
PRINTEMPS	Du samedi 12 avril 2025 au soir au lundi 21 avril 2025
EXAMENS	
1^{ER} SEMESTRE – 1^{ERE} SESSION	Du lundi 6 janvier 2025 au mercredi 22 janvier 2025
2^E SEMESTRE – 1^{ERE} SESSION	Du vendredi 12 mai 2025 au mardi 27 mai 2025
2^E SESSION	Du lundi 16 juin 2025 au samedi 5 juillet 2025

Direction des études en Master Archéologie

Directeur de l'UFR : Francis PROST

francis.prost@univ-paris1.fr

Directrice adjointe de l'UFR : Eléonore MARANTZ

Eleonore.marantz@univ-paris1.fr

COORDINATION GENERALE DU MASTER ARCHEOLOGIE		Mme Françoise BOSTYN	Francoise.Bostyn@univ-paris1.fr
M 1	Archéologie	Mme Françoise BOSTYN	Francoise.Bostyn@univ-paris1.fr
M 2	Archéologie de la Préhistoire et de la Protohistoire	Mme Marianne CHRISTENSEN	Marianne.Christensen@univ-paris1.fr
M 2	Archéologie des Périodes Historiques	M. Jean-Pierre VAN STAEVEL	Jean-Pierre.Vanstaevel@univ-paris1.fr
M 2	Archéologie environnementale	M. Christophe PETIT	Christophe.Petit@univ-paris1.fr
M 2	Ingénierie pour l'archéologie Préventive et programmée	M. François GILIGNY et Mme Laure LAÛT	Francois.Giligny@univ-paris1.fr Laure.Laut-Taccoen@univ-paris1.fr

Liens utiles :

Pour les cours de langues : <https://langues.pantheonsorbonne.fr/>

Pour les cours de sport : <https://sport.pantheonsorbonne.fr/>

Iconothèque numérique : <https://vergilius.pantheonsorbonne.fr/>

LE PLAGIAT

Le recours de plus en plus fréquent à l'Internet a considérablement augmenté ces dernières années les cas avérés de plagiat dans les travaux des étudiants. Non seulement la tentation du copier-coller est grande, mais encore des sites commerciaux n'hésitent désormais plus à vendre divers travaux, bons ou mauvais.

Le *Petit Robert* donne les définitions suivantes :

Plagiaire : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. »

Plagiat : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ».

Plagier : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ».

Le plagiat implique donc la copie textuelle de l'œuvre d'autrui – ou d'une partie de l'œuvre d'autrui (phrase ou proposition) – sans le recours aux signes diacritiques usuels ou sans la référence explicite à une publication précise. Le plagiat s'entend aussi lorsque les mots d'autrui ont été modifiés dans l'intention de conserver le sens tout en amendant la forme : par exemple, substituer l'adverbe « toutefois » par « néanmoins », etc. De même, changer l'ordre des mots, des propositions ou des phrases d'un texte peut être assimilé à du plagiat. Le pillage illicite d'autrui s'étend bien entendu à la traduction littérale en français d'écrits en langues étrangères. Enfin, le plagiat concerne tant les ouvrages publiés que les sites Internet ou les travaux académiques reproduits avec ou sans le consentement de son auteur.

**Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral.
Dans tous les cas, l'étudiant fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.**

Il y a depuis quelques années une jurisprudence des commissions disciplinaires des établissements universitaires. Les sanctions appliquées sont par ordre croissant : avertissement, blâme, interdiction d'inscription dans l'établissement (ou tous les établissements publics d'enseignement supérieur) pour une durée d'un à cinq ans. Ces sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute. L'attribution d'une sanction entraînera également l'annulation des examens.

Pour éviter tout soupçon de plagiat, les étudiants veilleront à rapporter à leur auteur les idées ou concepts dont ils ne seraient pas en toute bonne foi le créateur. Pour ce faire, ils donneront les références précises de leurs sources, notamment au moyen de notes de bas de page. Celles-ci accréditent scientifiquement toutes leurs allégations, autant qu'elles permettent à l'examineur de retrouver aisément la source d'information : nom de l'auteur, titre de la publication (livre ou article), lieu et année de publication, ainsi que la (ou les) page(s) exacte(s) concernée(s) ; pour un site Internet, adresse URL et date de consultation. Ceci vaut tant pour la paraphrase que pour la citation. Cette dernière doit par ailleurs être strictement encadrée par des guillemets ouvrant et fermant.

Les étudiants veilleront par ailleurs à éviter le recours à des sites web non scientifiques. En particulier, l'encyclopédie libre et communautaire Wikipédia ne constitue en aucun cas une référence acceptable, car ses articles, rédigés collectivement et non signés, ne sont contrôlés par aucune autorité scientifique.

HARCELEMENT MORAL OU SEXUEL

Lutte contre le harcèlement moral

Le harcèlement moral se caractérise par « des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte aux droits de la personne et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, et de compromettre son avenir professionnel ».

(article 222-33 du code pénal)

Lutte contre le harcèlement sexuel

« Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

(article 222-33 du code pénal)

**Si vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement, ne restez pas seul
PARLEZ-EN**

A l'UFR 03, trois enseignants-chercheurs référents peuvent vous recevoir :

Arnaud BERTINET : arnaud.bertinet@univ-paris1.fr

Marianne CHRISTENSEN : marianne.christensen@univ-paris1.fr

Catherine WERMESTER : catherine.wermester@univ-paris1.fr

sosharcelement@univ-paris1.fr

<https://www.pantheonsorbonne.fr/universite/engagements/dispositif-de-signalement>

SEJOURS D'ETUDES A L'ETRANGER

Vous désirez partir étudier à l'étranger l'année prochaine ? Profitez des nombreux accords internationaux de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ! Deux solutions s'offrent à vous :

1) Europe : le programme Erasmus+

Le programme Erasmus + vous permet de partir dans un pays européen pour un séjour d'études d'un semestre ou d'une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : Carte des mobilités (<https://paris1.adv-pub.moveonfr.com/carte-mobilites/>)

Toutes les modalités de candidature pour partir en Europe (<http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/>)

Les dossiers de candidature sont à retourner par courrier ou en main propre à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er mars.

Vous pouvez également bénéficier d'une bourse Erasmus + (<https://international.pantheonsorbonne.fr/partir-letranger/bourses-mobilite>) si vous effectuez votre stage dans un pays de l'Union Européenne.

2) Reste du monde : les programmes internationaux (Asie, Amériques, Afrique, Océanie, Russie)

Ces programmes (MICEFA, BIC...) permettent aux étudiants de Paris 1 de suivre des enseignements hors Europe pour un semestre ou une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : Carte des mobilités (<https://paris1.adv-pub.moveonfr.com/carte-mobilites/>)

Toutes les modalités de candidature pour partir hors Europe (<https://international.pantheonsorbonne.fr/partir-letranger/partir-etudier-letranger>)

Les dossiers de candidature sont à retourner à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er décembre.

Dans tous les cas :

Consultez d'abord le site de Paris 1 (<http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/>), pour choisir votre destination et élaborer votre projet.

Une fois votre choix effectué, consultez suffisamment tôt la déléguée aux relations internationales de votre UFR (Pr. Brigitte FAUGERE, brigitte.faugere@univ-paris1.fr)

Les étudiants désireux de partir dans des pays anglophones doivent préparer dès la rentrée le TOEFL (<http://langues.univ-paris1.fr/>), afin d'obtenir une note acceptable par les universités d'accueil.

Contacts Maison Internationale : outgoingEurope@univ-paris1.fr(mobilités Europe) / outgoingWorld@univ-paris1.fr(mobilités hors Europe)

Un séjour d'études à l'étranger est fortement valorisé, tant dans votre cursus universitaire que dans votre futur parcours professionnel. N'hésitez pas à partir !

CALENDRIER ET INFORMATIONS IMPORTANTES DU DEPARTEMENT DES LANGUES

Centre PMF – Tolbiac
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Ascenseurs verts, 7^e étage, couloir A

1. Calendrier des inscriptions

Semestre 1

- Inscriptions dites « prioritaires » (double-cursus, salariés ou en situation de handicap) : **du vendredi 6 septembre au lundi 9 septembre 2024 inclus** en contactant l'adresse : scol.ddl@univ-paris1.fr
Précisez la langue, le niveau et le créneau de votre choix.
- Inscriptions générales sur **RESERVALANG** (<https://rlang.univ-paris1.fr/>) : **du vendredi 13 septembre (ouverture à 7h30) jusqu'au dimanche 22 septembre 2024 (fermeture à 23h59)**. **APRES LA FERMETURE DU SERVEUR. INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN PRESENTIEL A LA SCOLARITE (du 23 au 27 septembre 2024)**
- Inscriptions en examen terminal ou inscriptions après le lundi 23 septembre 2024 : **du vendredi 13 septembre au vendredi 27 septembre 2024 inclus** en contactant l'adresse : examenterminallangues@univ-paris1.fr

FIN DES INSCRIPTIONS POUR LE SEMESTRE 1 LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024 AU SOIR. En cas de retard (hors justification par votre scolarité), vous devrez vous inscrire directement à la session de rattrapage.

Semestre 2

- Inscriptions dites « prioritaires » (double-cursus, salariés ou en situation de handicap) : **du lundi 17 janvier au vendredi 21 janvier 2025 inclus** en contactant l'adresse : scol.ddl@univ-paris1.fr
Précisez la langue, le niveau et le créneau de votre choix.
- Inscriptions générales sur **RESERVALANG** (<https://rlang.univ-paris1.fr/>) : **du vendredi 24 janvier (ouverture à 7h30) jusqu'au mardi 28 janvier 2025 (fermeture à 23h59)**. **APRES LA FERMETURE DU SERVEUR. INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN PRESENTIEL A LA SCOLARITE (du 29 janvier au 7 février 2024)**
- Inscriptions en examen terminal ou inscriptions après le mardi 28 janvier 2024 : **du vendredi 24 janvier au vendredi 7 février 2025 inclus** en contactant l'adresse : examenterminallangues@univ-paris1.fr

FIN DES INSCRIPTIONS POUR LE SEMESTRE 2 LE VENDREDI 7 FEVRIER 2025 AU SOIR. En cas de retard (hors justification par votre scolarité), vous devrez vous inscrire directement à la session de rattrapage.

Les TD du 1^{er} semestre commencent à partir de la semaine du lundi 16 septembre 2024 et les TD du 2^e semestre commencent à partir du lundi 27 janvier 2025.

2. Cas particuliers

- Les étudiants souhaitant intégrer un TD pour un bonus doivent contacter l'enseignant par mail ou se rendre directement en cours pour une inscription *a posteriori* dans la limite des places disponibles
- Les étudiants AJAC ou redoublants doivent choisir qu'un TD de niveau pour les deux années (ex. Inscription au TD31 en Anglais N3 pour la L1 ET LA L2). Les notes seront doublées dans les deux relevés de notes.

3. Planning des cours

- En ligne (complet, après authentification) : <https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/plannin-en-cours>
- Planning partiel (créneaux uniquement, accessible sans authentification) : <https://langues.pantheonsorbonne.fr/sinscrire-en-td-langue-niveaux>
- Affichage dans le couloir de la scolarité du Département des Langues

4. Calendrier des examens

Rappel : Ces dates ne concernent pas les étudiants en anglais juridique ou de gestion. Votre UFR vous indiquera les dates organisées à votre attention.

DST sur table (Pour les étudiants inscrits en TD) comptant à 50% de la moyenne

- **Semestre 1** : Semaine du 16 décembre 2024 pendant le créneau de TD habituel
- **Semestre 2** : Semaine du 28 avril 2025 pendant le créneau habituel. **SAUF TDs du lundi 28 repoussés au 5 mai et ceux du jeudi 1^{er} mai repoussés le 24 avril 2025.**

Toute absence non justifiée à une évaluation de contrôle continu sera sanctionnée par un 0/20 calculé dans la moyenne semestrielle.

Examen terminal (sur dérogation – ne concerne pas les étudiants inscrits en TD)

- **Semestre 1** : Ecrit de 90 minutes le samedi 11 janvier 2025 au Centre PMF-Tolbiac
- **Semestre 2** : Oral de 15 minutes (créneau de 20 minutes) entre le lundi 12 mai et le mardi 27 mai 2025 (plus d'informations envoyées fin mars – début avril) au Centre PMF-Tolbiac

Rattrapages

- **Semestre 1** : Samedi 21 juin 2025 au Centre PMF-Tolbiac (toutes les langues)
- **Semestre 2** : Samedi 28 juin 2025 au Centre PMF-Tolbiac (toutes les langues)

5. Accueil des étudiants (pour les TD interdisciplinaires / par niveaux)

Accueil physique

Tous les lundis, mardis et jeudi de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 16h30

Bureau A701 (matin) et A702 (après-midi) – 7^e étage Tour A – Centre PMF-Tolbiac

Accessibles par les ascenseurs verts / portes vertes

Accueil intensif tous les jours du 16/09 au 27/09 (Inscriptions du semestre 1) et du 27/01 au 07/02 (Inscriptions du semestre 2) de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 16h30

Courriel : scol.ddl@univ-paris1.fr

Téléphone : 01 89 68 50 57

6. Autres contacts utiles

Etudiants en situation de handicap / avec aménagements : handicap.ddl@univ-paris1.fr

Demande de dérogation pour une inscription en examen terminal (présenter un justificatif) :

examenterminallangues@univ-paris1.fr

Inscriptions pour les prépas TOEIC et TOEFL ou une session TOEIC (plus d'informations sur notre site ou votre ENT) :

toeic.ddl@univ-paris1.fr

PRESENTATION GENERALE DE LA MENTION « ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE »

La formation de la mention **Archéologie, Sciences pour l'archéologie** est tournée vers les mondes professionnels de l'enseignement et de la recherche, de l'archéologie préventive et programmée, des musées et des institutions culturelles. Très largement interdisciplinaire, elle offre une vaste palette de cours qui permettent aux étudiants de se spécialiser dans le domaine de leur choix.

Après l'année de M1, qui offre aux étudiants un socle commun de connaissance et de compétences, la mention est structurée en 5 parcours de M2, à finalité recherche ou professionnelle :



Une des spécificités du **Master 1** mention Archéologie est l'offre très riche des cours de spécialité, couvrant une vaste aire chronologique et culturelle ainsi que des enseignements transversaux comme l'archéologie des techniques ou l'archéologie environnementale. La formation des archéologues s'appuie sur l'acquisition d'un solide socle méthodologique, technique et théorique afin de pouvoir appréhender les vestiges matériels et leur interprétation. C'est pendant le Master 1 que commence également la formation à différentes spécialités et à la rédaction d'un premier mémoire de recherche.

Cette initiation se poursuit en **Master 2** dans l'un des parcours de la mention (Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire, Archéologie des périodes historiques, Archéologie environnementale, Ingénierie de l'archéologie préventive et programmée) à travers le choix de séminaires de spécialité (dans un champ chrono-culturel et thématique précis) et par la rédaction d'un mémoire de recherche. Des cours de méthodes d'un niveau pré-professionnel sont également proposés.

La mention Archéologie, Sciences pour l'archéologie offre également l'opportunité d'une **expérience en milieu professionnel** : en plus d'une formation théorique, une expérience professionnelle de 5 semaines, sous la forme d'un stage de fouille ou d'une expérience en laboratoire, fait partie du cursus de M1. Pour les étudiants ayant choisi un parcours de M2 à finalité professionnelle (Ingénierie de l'archéologie préventive et programmée), l'année comprend 3 stages de longue durée (420 heures). L'ensemble de ces expériences est synthétisé dans un mémoire de stage.

Enfin, la mention Archéologie, Sciences pour l'archéologie bénéficie de divers partenariats nationaux et internationaux, qui lui assurent un large rayonnement.

MASTER 1 « ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE »

CALENDRIER PEDAGOGIQUE M1

DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE AU 31 AOUT	
ENSEIGNEMENTS	
1^{ER} SEMESTRE	Du lundi 23 septembre 2024 au samedi 21 décembre 2024
2^E SEMESTRE	Du lundi 27 janvier 2025 au lundi 5 mai 2025
ÉCHÉANCES PÉDAGOGIQUES	
Session unique	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Date fixée par chaque directeur de mémoire
DATE LIMITE DES SOUTENANCES	Date à déterminer

Selon l'article V B 3 du RCC en vigueur, « les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, à titre dérogatoire et exceptionnel, sur avis du directeur de mémoire ou de stage, début septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves. »

Le non-respect du calendrier entraîne des problèmes administratifs et juridiques dont l'UFR ne pourra être tenue ni responsable ni comptable.

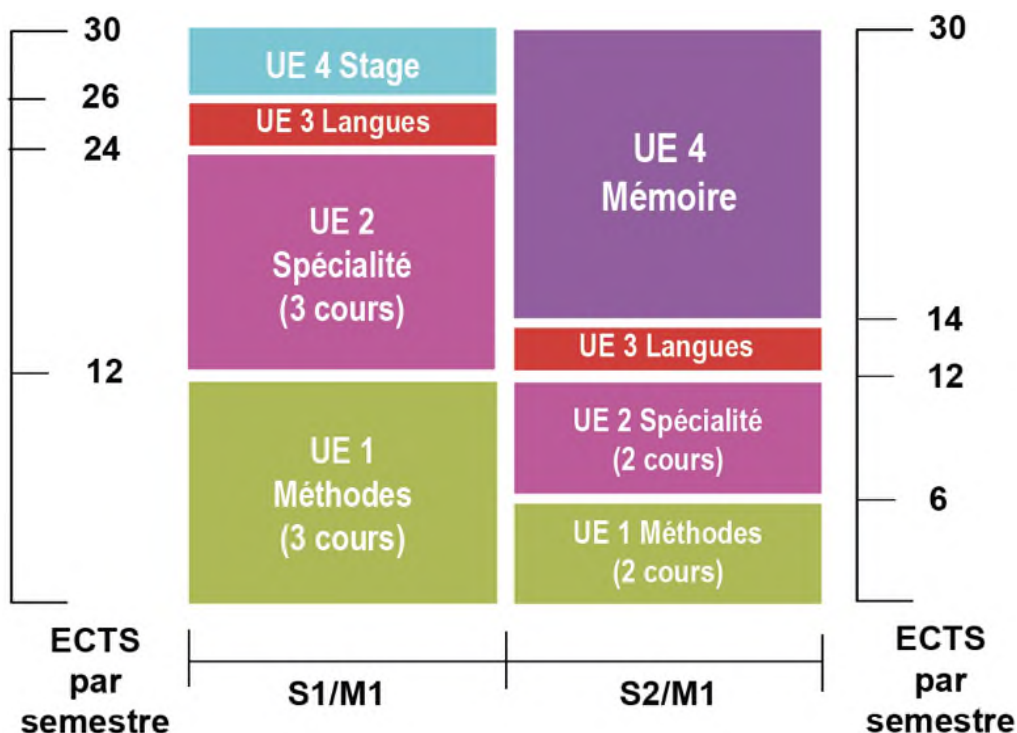
PRESENTATION DU MASTER 1 « ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE »

Présentation du parcours

L'année de M1 vise à l'acquisition de compétences approfondies et spécialisées dans le domaine de l'archéologie, qu'il s'agisse d'une aire chronologique (préhistoire, protohistoire, antiquité classique, période médiévale) ou culturelle (préhistoire et protohistoire européenne, protohistoire égéenne, Proche Orient Ancien, mondes grecs, hellénistiques et romains d'Orient et d'Occident et leurs périphéries, Byzance, cultures islamiques, Moyen Âge occidental, archéologie moderne, archéologie des Amériques, archéologie de l'Afrique subsaharienne, cultures et sociétés anciennes du Pacifique Sud).

C'est pendant le Master 1 que commence également l'initiation à différentes méthodologies et spécialités transversales (informatique et nouvelles technologies, archéologie des techniques, anthropologie funéraire, technologie lithique, céramologie, architecture et archéologie du bâti, Sont aussi dispensés des enseignements spécifiques en archéologie environnementale (archéobotanique, archéozoologie, géoarchéologie et archéologie du paysage) sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux techniques en salle ou sur le terrain.

Le Master 1 est fortement articulé autour de la **rédaction d'un mémoire de recherche** original (UE 4) sur un sujet inédit ou selon un angle d'approche novateur, sous la direction d'un enseignant-chercheur. Ce mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury en juin. Il est vivement conseillé aux étudiants de prendre contact avec le directeur ou la directrice de mémoire envisagé au moment de l'inscription pédagogique afin de définir le sujet de recherche de façon pertinente. Dans la continuité de l'enseignement délivré en Licence 3, l'année de Master 1 a une double fonction d'initiation à la recherche et de spécialisation. Dans son mémoire, l'étudiant doit montrer sa capacité à poser une problématique, à développer une argumentation et à maîtriser une bibliographie ; il acquiert ainsi une connaissance approfondie sur une question et fait avancer la recherche.



À chaque semestre, l'étudiant suit des cours obligatoires et des cours au choix.

Au premier semestre l'étudiant suit 3 cours dans l'UE 1 : Théories, méthodes, techniques dont deux au choix. Cette spécialisation est approfondie au travers de trois autres séminaires (UE 2) dans le domaine de spécialité retenu, à travers des séminaires spécialisés dans des aires chrono-culturelles ou encore dans des domaines de spécialité.

Au deuxième semestre l'étudiant suit au choix 2 cours dans l'UE 1 : Théories, méthodes, techniques et deux séminaires (UE 2) dans des domaines de spécialité.

Cet enseignement comprend également, pour les deux semestres, un cours de langue (UE 4), à choisir dans un vaste panel (anglais, allemand, espagnol, italien mais également arabe, chinois ou russe).

Enfin, durant le Master 1 les étudiants devront valider une expérience de 5 semaines, sous la forme d'un stage de fouille ou d'une expérience en laboratoire (UE 5).

L'expérience de laboratoire consiste en une collaboration scientifique à un programme de recherche piloté par une ou un enseignant-chercheur de l'université Paris 1 ou d'une autre Université/Unité de recherche du CNRS. Cette expérience professionnelle de 5 semaines, validée par un rapport en fin de semestre 1, ne pourra se tenir aux horaires des cours et des séminaires obligatoires ; il est donc fortement conseillé aux étudiants de réaliser leur stage durant l'été qui précède l'entrée en M1.

Profil requis

La mention Archéologie est accessible à tout étudiant titulaire d'une licence dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS) ainsi qu'aux étudiants titulaires d'une Licence en Art, Lettres, Langues (ALL), en Sciences Technologie Santé (STS) ou encore par Validation des Acquis d'Expérience (VAE) ou par Validation des Acquis Professionnels.

Modalités d'admission

L'admission des étudiants, quel que soit l'établissement d'origine – étudiants de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, étudiants d'autres établissements français ou titulaires d'un diplôme étranger –, se fait exclusivement à travers le dépôt d'une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>).

Les candidatures seront examinées par un jury selon les critères suivants : le curriculum vitae du candidat, une lettre de motivation explicitant le projet professionnel et/ou de recherche et la cohérence du parcours et, pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger, la preuve d'un niveau de langue B2. La capacité d'accueil du master est de 120 étudiants. Une décision sera rendue mi-juin. Les candidats retenus auront ensuite une semaine pour accepter leur admission en s'inscrivant administrativement. Passé ce délai, les places laissées vacantes seront attribuées en fonction d'une liste complémentaire.

Responsable de la formation

Françoise BOSTYN

Institut d'Art et d'Archéologie

3, rue Michelet

75006 Paris

Francoise.Bostyn@univ-paris1.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Responsable : Françoise BOSTYN

Semestre 1		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Théories, méthodes, techniques (3 cours dont 2 au choix)	Coefficient : 6	Crédits : 12	
Informatique et nouvelles technologies en archéologie (cours obligatoire)	F. Giligny /V. Capozzoli	15h	15h
Archéobotanique (CM sans TD)	M. Elliott	24h	
Archéobotanique (CM et TD) réservé aux étudiants de la spécialité Environnement	M. Elliott	24h	12h
Archéozoologie (CM sans TD)	A Binois	24h	
Archéozoologie (CM et TD) réservé aux étudiants de la spécialité Environnement	A.Binois	24h	12h
Archéo-anthropologie funéraire (CM sans TD)	A. Thomas et G. Pereira	24h	
Archéo-anthropologie funéraire (CM et TD)	A. Thomas et G. Pereira	24h	24h
>Archéologie comparée des sociétés précolombiennes	S. Rostain / J. Testard	24h	
> Céramologie	F. Giligny/ D. Pieri	24h	
> Histoire et archéologie des techniques	F. Giligny/H. Procopiou	24h	
>Dessin du mobilier archéologique (CM et TD en céramique)	D. Pieri	6h	18h
>Dessin du mobilier archéologique (CM et TD en lithique, matières osseuses, bois)	B. Faugère	6h	18h
Relevé et techniques graphiques en archéologie	V. Capozzoli	12h	24h
>Architecture antique : langage et méthodes d'analyse	S. Bourdin	24h	
>Langues anciennes			36h
UE 2 : Spécialité (3 séminaires au choix)	Coefficient : 6	Crédits : 12	
Archéologie environnementale			
> Dynamique des sociétés et variations paléoenvironnementales	C. Petit	24h	
> Analyse des matériaux de l'archéologie environnementale	A. Binois	24h	
> Séminaire d'archéologie environnementale	C. Petit/L.Fontana	24h	
> Xylogologie-Paleoxylogologie : systématique et paléoécologie	Séminaire suspendu	24h	
> Milieux sédimentaires, environnements et peuplements quaternaires	Séminaire suspendu	24h	12h
Préhistoire			
>Sociétés préhistoriques 1 : problématiques de recherche	B. Valentin/M. Christensen	24h	
>Cultures préhistoriques 1 : le Paléolithique ancien et moyen : histoire et actualité		24h	
>Techniques préhistoriques : approche technologique de l'industrie osseuse	M. Christensen	24h	
Protohistoire			
Introduction à la recherche sur le Néolithique de la France	F. Bostyn/ F. Giligny	24h	
Introduction à la recherche sur les âges du Bronze et du Fer en Europe	S. Krausz /P. Ruby	24h	
Archéologie du monde égéen 1 : âge du Bronze et début de l'âge du Fer	M. Pomadère	24h	
Amérique précolombienne			
>Archéologie et arts Maya 1	E. Lemonnier	24h	
>Archéologie et arts de l'aire andine 1	A. Espinosa	24h	
>Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h	
Monde arctique			
>Le monde arctique : préhistoire, art et archéologie	C. Alix	24h	
Afrique			
> Art et mondialisation	M. Gispert	21h	
Orient ancien			
>Archéologie générale du Proche-Orient	G. Gernez	24h	
Antiquité classique			
> Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
> Céramique et architecture grecques	M. Pomadere	24h	
>Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	S. Bourdin	24h	
>Orient hellénistique et romain I : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	G. Tallet	24h	
Moyen âge			
>Art et archéologie islamiques 1	J.P. Van Staevel	24h	
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	D. Pieri	24h	
>Archéologie médiévale et moderne : méthodologie disciplinaire	A Nissen/D. Arribet-Deroin	24h	
>Milieux et pratiques sociales des mondes médiévaux	A.Nissen/D.Arribet-Deroin	24h	
UE 3 Langues :	Coefficient : 1	Crédits : 2	
Langue vivante			18h
UE 4 Expérience en milieu professionnel :	Coefficient : 2	Crédits : 4	
Stage, expérience de terrain ou expérience en laboratoire			175
Volume semestriel minimum par étudiant			343h

Semestre 2		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Théories, méthodes, techniques (2 cours au choix et au maximum 1 parmi les cours précédés d'un astérisque)			
Coefficient : 3		Crédits : 6	
Géoarchéologie (CM sans TD)	C. Petit	24h	
Géoarchéologie (CM et TD) réservé aux étudiants de la spécialité Environnement	C. Petit	24h	12h
Archéologie du paysage (CM sans TD)	M. Elliott	24h	
Archéologie du paysage (CM et TD) réservé aux étudiants de la spécialité Environnement	M. Elliott	24h	12h
> Théories en archéologie : approche comparative	P. Ruby	24h	
> Organisation de la recherche archéologique	F. Giligny	24h	
> Chaînes opératoires appliquées aux matériaux lithiques : pratique et théorie	B. Valentin		24h
> Chaînes opératoires appliquées aux matériaux osseux : pratique et théorie	M. Christensen/ C. Alix		24h
> Modèles interprétatifs des sociétés grecques et romaines	A. Duplouy	24h	
*> Numismatique grecque	P. Froment	20h	
*> Archéologie de la construction : de la théorie au terrain	M. Riboulet		24h
*> Architecture grecque. Approches techniques, stylistiques et archéologiques	J.-Y. Marc	30h	
*> Décor et architecture antiques d'Orient et d'Occident - Peinture, stuc, mosaïque	S. Blin / A. Malek/ C. Vibert-	40h	
*> Fabrique, transmission et résilience des formes du paysage : archéogéographie	S. Robert	24h	
*> Histoire de la construction	H. Dessales/R. Carvais/J.P. Van	35h	
* Langues anciennes			36h
UE 2 : Spécialité (2 séminaires au choix)			
Coefficient : 3		Crédits : 6	
Archéologie environnementale			
Archéologie environnementale - réservé aux étudiants de la spécialité Environnement	M. Elliott/ A. Binois/C. Petit	24h	
Paléoenvironnements végétaux quaternaires	Séminaire suspendu	20h	20h
Diversité anatomique et taxinomique en archéobotanique	Séminaire suspendu	15h	
Pratiques de l'archéologie environnementale : terrain - réservé aux étudiants de la spécialité Environnement			36h
Préhistoire			
> Sociétés préhistoriques 2 : perspectives paléolithologiques et paléohistoriques	B. Valentin / M. Christensen	24h	
> Cultures préhistoriques 2 : derniers chasseurs	B. Valentin	24h	
Protohistoire			
Introduction à la recherche sur le néolithique en Europe	F. Bostyn/ F. Giligny	24h	
Âges du Bronze et du Fer en France	S. Krausz	24h	
> Archéologie du monde égéen 2 : histoire et actualités	H. Procopiou	24h	
Amérique précolombienne			
> Archéologie et arts Maya 2	E. Lemonnier	24h	
> Archéologie et arts de l'aire andine 2	A. Espinosa	24h	
> Journées d'archéologie précolombienne	B. Faugère	24h	
Afrique			
> Archéologie de l'Afrique subsaharienne	E. Honoré	24h	
Océanie			
> Cultures et sociétés anciennes du Pacifique sud	A. Hermann / F. Valentin	24h	
Orient ancien			
La naissance de l'État au Proche-Orient	P. Butterlin	24h	
Antiquité classique			
> Sculpture grecque	F. Prost	24h	
> Grecs et Indigènes en Occident	A. Duplouy	24h	
> Sanctuaires et territoires en Gaule romaine	S. Bourdin/L. Laüt	24h	
> Orient hellénistique et romain II : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre	G. Tallet	24h	
Moyen âge			
> Art et archéologie islamiques 2	J.P. Van Staavel	24h	
> Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 2	D. Pieri	24h	
> Archéologie de l'espace médiéval : étude de cas	A. Nissen/E. Portat	24h	
> Historiographie, épistémologie, théorie en archéologie médiévale	A. Nissen/E. Portat	24h	
UE 3 Langues :		Coefficient : 1	
		Crédits : 2	
Langue vivante			18h
UE 4 Mémoire :		Coefficient : 8	
		Crédits : 16	
Volume semestriel minimum par étudiant		101h	

> Matière commune M1 / M2

THEMES DES COURS

UE 1 : THEORIES, METHODES, TECHNIQUES

SEMESTRE 1

INFORMATIQUE APPLIQUEE A L'ARCHEOLOGIE

Responsables : François GILIGNY, Vincenzo CAPOZZOLI et Benoît BACONNET

Le cours magistral offre une présentation complète des différentes thématiques et problématiques qui peuvent être abordées à l'aide d'outils informatiques et mathématiques en archéologie. Les étudiants auront l'occasion d'explorer des sujets tels que les bases de données relationnelles, les systèmes d'information archéologiques, géographiques et documentaires, ainsi que l'utilisation d'Internet dans le contexte archéologique. De plus, le cours aborde des aspects novateurs tels que l'archéologie virtuelle, la classification et la structuration des ensembles archéologiques, l'analyse spatiale, ainsi que la modélisation et la simulation. Cette approche multidisciplinaire permettra aux étudiants de développer leurs compétences dans l'application des outils numériques à l'archéologie, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de recherche et d'interprétation.

Les travaux dirigés sont articulés en deux modules de 5 séances chacun : initiation aux bases de données relationnelles et SIG. La gestion et l'exploitation des données représentent l'un des défis principaux de la recherche en SHS. Il existe aujourd'hui plusieurs logiciels pour l'élaboration de base de données. Nous allons nous pencher sur l'utilisation de FileMaker Pro, un outil puissant qui permet de développer aisément des bases de données relationnelles à des étudiants n'ayant pas de compétences trop poussées en informatique et avec un emploi du temps plutôt chargé en master. L'utilisation de l'information géographique et de sa représentation a constitué dès l'antiquité un outil incontournable pour la connaissance, la description, le contrôle et la visualisation des multiples aspects du monde qui nous entoure. Dans le cadre de nos TD, nous allons découvrir les fonctionnalités principales du logiciel libre QGIS, permettant d'interroger les données archéologiques géoréférencées sur la base de critères sémantiques et spatiaux, ou encore des analyses de surface et géostatistiques. A côté de cela, une correcte utilisation du SIG permet l'élaboration d'une cartographie propre et intelligible, capable de répondre à la problématique scientifique envisagée et de visualiser correctement les données considérées.

N.B. Assiduité de présence obligatoire en CM et TD.

ARCHEOBOTANIQUE

Responsable : Michelle ELLIOTT

THEORIES ET PRATIQUES

Ce cours a pour but de présenter les fondamentaux des approches théoriques et méthodes de l'archéobotanique. Dans les cours magistraux, on discutera des problématiques, approches et notions essentielles à l'étude des vestiges botaniques issus des contextes archéologiques, ainsi que les relations société-végétal dans divers cadres chrono-culturels. Dans les TD, on approfondira cet apprentissage en laboratoire avec des exercices pratiques.

ARCHEOZOOLOGIE

Responsable : Annelise BINOIS

Dans l'optique de documenter l'histoire des relations qu'entretiennent les sociétés avec le monde animal à travers le temps, cet enseignement présente les grandes problématiques et les enjeux de l'archéozoologie. La nature de sa contribution – et de plusieurs autres disciplines comme la zoohistoire, l'ethnozoologie, la zoologie, l'éthologie, la zootechnie, la bio-géochimie isotopique, la paléogénétique – à la connaissance des systèmes économiques (prédation et production), sociaux et symboliques est également explicitée, théoriquement et via des études de cas pour différentes périodes chronologiques, de la Préhistoire à l'époque moderne. La présentation des méthodes d'acquisition et d'analyse des données est effectuée lors des six séances de TD.

ARCHEO-ANTHROPOLOGIE FUNERAIRE

Responsables : Aline THOMAS, Gregory PEREIRA et Cécile BUQUET-MARCON

Le monde des morts exerce sur les archéologues une forte attraction. Pour autant quels sont les objectifs de l'archéologie funéraire ? Les concepts et stratégies d'analyse propres à nos documents seront explicités. En partant des principes taphonomiques nécessaires à la lecture des restes humains *in situ*, nous envisageons d'abord les différents traitements du cadavre et types de sépultures. A l'échelle du site funéraire, nous abordons les dimensions culturelles auxquelles la tombe donne accès. Intégrant les données matérielles et techniques des gestes mortuaires, nous revenons sur l'interprétation des systèmes idéologiques. Croisées aux données bio-anthropologiques (identité des défunts), nous présentons enfin l'enjeu d'une reconstitution des structures sociales à partir du monde des morts.

L'ostéologie humaine et les techniques de l'anthropologie de terrain sont mises en œuvre en TD.

ARCHEOLOGIE COMPAREE DES SOCIETES PRECOLOMBIENNES : CONCEPTS, METHODES ET TERRAIN

Responsables : Stephen ROSTAIN et Juliette TESTARD

ACQUERIR DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES DANS LES AMERIQUES

L'Amérique est le seul continent qui traverse toutes les latitudes – autant de situations qui posent des défis différents aux archéologues contraints d'adapter leurs méthodologies à chaque terrain. Les seules techniques de fouille ont aussi beaucoup évolué depuis trente ans. Fouilles de décapage, Lidar, paléobotanique, archéologie participative des autochtones, etc. : la panoplie de l'archéologue s'est considérablement étendue, avec parfois des orientations et des adaptations propres à certains pans de la recherche américaniste.

CERAMOLOGIE

Responsables : François GILIGNY et Dominique PIERI

L'enseignement de céramologie est destiné à donner aux étudiants des connaissances et des outils de réflexion sur les méthodes actuelles d'analyse de la céramique en archéologie (analyse formelle, analyse technologique, archéométrie, ethnoarchéologie) et sur les théories qui sous-tendent ces approches. Des notions de base sont également transmises dans le cadre de ce cours, qui concernent les matériaux (argiles et dégraissants, produits de terre cuite, faïences et porcelaines) et les techniques de fabrication (acquisition et préparation des matières premières, techniques de façonnage et de finition de la forme, traitements de surface, décors, cuisson).

HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DES TECHNIQUES

Responsables : François GILIGNY, Haris PROCOPIOU et Danielle ARRIBET-DEROUIN

Dans une version diachronique de l'histoire des techniques, de la Préhistoire à l'Antiquité, ce cours traitera en particulier de l'apport de la démarche expérimentale et de l'ethnoarchéologie à la reconstitution des techniques du passé. Une réflexion globale sera proposée dans ce domaine, depuis le cadre méthodologique et théorique qu'anime la recherche expérimentale jusqu'à l'élaboration des référentiels expérimentaux et leur confrontation avec les données archéologiques à l'aide d'études de cas. Le cours traitera également des concepts de la spécialisation artisanale à travers des textes de référence et des études de cas.

DESSIN DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

Responsables : Brigitte FAUGERE et Dominique PIERI

A des cours théoriques sur les principes du dessin archéologique et les techniques de l'illustration graphique (rendu technique, esthétique...) correspondent des TD où les étudiants manipulent du mobilier archéologique et apprennent à réaliser des dessins techniques d'objets archéologiques (positionnement de l'objet, prise de mesure, mise au propre, etc). Sont proposés au choix, un TD céramique et un TD de mobilier lithique et matières organiques (matières dures animales ; bois végétal).

TD dessin céramique : il s'agira d'apprendre à regarder et orienter un fragment de céramique dans l'espace et en projection, d'exécuter un relevé céramique en utilisant les outils indispensables (conformateur, pied à coulisse, toise et diamétron). Seront abordées la question des conventions de dessin ainsi que la mise en page de planches de céramique. Les étudiants apprendront à réfléchir sur l'efficacité de différentes techniques de représentation en examinant un grand nombre d'exemples tirés de publications diverses.

TD dessin industrie lithique : l'objectif est d'apprendre 1) à lire le mobilier en pierre pour une représentation ordonnée des six vues et des coupes, 2) à orienter les objets dans l'espace et en projection, 3) à lire la direction et l'enchaînement des enlèvements pour les pièces taillées, 4) à représenter les pièces polies.

RELEVÉ ET TECHNIQUES GRAPHIQUES POUR L'ARCHEOLOGIE

Responsable : Vincenzo CAPOZZOLI

Le cours magistral vise à initier les étudiants aux relevés et aux techniques graphiques adoptés par les archéologues pour documenter et analyser les unités stratigraphiques (horizontales et verticales), dans le but ultime d'aboutir à une restitution du contexte originaire (2D et 3D). En effet, l'observation du terrain est la base sur laquelle s'appuient tous les raisonnements ultérieurs. Détruisant les couches qu'il a mis au jour, l'archéologue doit conserver une représentation fidèle et « objective » de ce qu'il a découvert, pour étayer ses interprétations. Dans le cadre de notre cours, il s'agira de découvrir et mettre en œuvre les différentes techniques utilisées pour l'acquisition des données graphiques, que ce soit par triangulation, utilisation du tachéomètre, ou encore photogrammétrie. En faisant cela, l'accent sera mis sur l'analyse stratigraphique du sédimentaire et du bâti en définissant ainsi le cadre théorique et méthodologique essentiel au bon déroulement des travaux dirigés.

Les travaux dirigés visent à donner des notions théoriques et pratiques sur l'illustration archéologique en général et les images numériques en particulier. S'agissant d'un domaine vaste et complexe, avec des applications très diversifiées, on se concentrera sur les concepts fondamentaux liés aux images 2D. En particulier, après avoir présenté les caractéristiques principales de la donnée iconographique (dans ses deux versions « matricielle » et « vectorielle »), les différents formats d'images, ainsi que le concept de métadonnée, on passera à la numérisation (scanner et OCR), au traitement de l'image (analyse, amélioration, compression, etc.), ainsi qu'à l'indexation (utilisation des métadonnées textuelles et géographiques). Tout cela sera accompagné par la présentation des principaux logiciels (libres et non) utilisés dans ce domaine. En travaillant sur des exemples concrets, il s'agira de produire un document qui enregistre les données réelles de la fouille, tout en permettant leur géoréférencement, analyse stratigraphique et représentation cartographique.

N.B. Assiduité de présence obligatoire en TD et vivement conseillée en CM.

ARCHITECTURE ANTIQUE : LANGAGE ET METHODES D'ANALYSE

Responsable : Stéphane BOURDIN

Ce séminaire sera centré sur la ville de Rome, centre du pouvoir et objet de réorganisations urbaines. A partir des recherches récentes, on s'interrogera sur la notion de « programme architectural », en analysant les grands projets édilitaires et décoratifs, qui ont transformé le centre monumental de l'*Vrbs*, de l'époque de Pompée au règne d'Hadrien. Ces programmes seront analysés dans leur dimension technique, en mettant l'accent sur les questions de réalisation, de restitution, de chaîne opératoire et d'organisation des chantiers.

SEMESTRE 2

GEOARCHEOLOGIE

Responsable : Christophe PETIT

Le cours de géoarchéologie vise à procurer aux étudiants une vision large de l'approche géo-archéologique, tant du point de vue des débouchés professionnels que des thématiques scientifiques. Après un rappel des concepts de base, le cours insiste, à travers la présentation de nombreuses études de cas dans des milieux géographiques différents, sur la nécessaire articulation entre les différentes disciplines, méthodes et techniques qui participent à l'approche géo-archéologique.

ARCHEOLOGIE DU PAYSAGE

Responsable : Michelle ELLIOTT

Après avoir donné les définitions et l'historique de termes comme milieu, environnement, paysage, territoire, anthroposystème nous centrons la réflexion sur les notions d'espace, de temps, d'observateur et d'échelles d'observation d'un paysage. Puis nous analysons les éléments constitutifs d'un paysage et nous présentons les principales méthodes et techniques liées à l'archéologie du paysage. A partir d'études de cas, nous insistons sur les dynamiques évolutives paysagères et sur le rôle des héritages socio-naturels.

THEORIES EN ARCHEOLOGIE : APPROCHE COMPARATIVE

Responsable : Pascal RUBY

Cet enseignement se propose de présenter de façon critique les principaux courants théoriques en archéologie en les replaçant dans l'histoire des courants intellectuels dans les sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie, histoire, géographie, économie etc.) et les problématiques spécifiques développées dans ces différents courants. Sans répéter ce qui aura pu être vu en L3 sur le sujet, on insistera plutôt sur l'épistémologie de la discipline sous la forme d'un bilan historique de ces courants théoriques du début du XX^e s. au début du XXI^e s., en insistant sur leurs fondations, bilan qui cherchera au passage à identifier les raisons principales de la grande misère théorique de l'archéologie française. On s'interrogera pour conclure sur les futurs possibles - éventuellement souhaitables - des théories en archéologie.

Permanence : jeudi 12h30-13h30 et sur RDV. Bureau 314 à l'Institut d'art et d'archéologie.

ORGANISATION DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE

Responsable : François GILIGNY

Il s'agit de donner une première information aux étudiants de M1-M2 sur l'organisation et le fonctionnement de l'archéologie métropolitaine. Chaque aspect sera présenté par un membre de l'institution concernée, afin de « croiser » les regards et les pratiques, et de décrire la réalité des métiers de l'archéologie par institutions : Ministère de la Culture, Universités, CNRS, INRAP, Services de Collectivités territoriales (chaîne de traitement d'un dossier, d'une opération, du mobilier, expertise scientifique, droit du patrimoine et de l'archéologie).

CHAINES OPERATOIRES APPLIQUEES AUX MATERIAUX LITHIQUES OU OSSEUX : PRATIQUE ET THEORIE

Responsable : Boris VALENTIN

STAGE D'ÉTIOLLES – TECHNIQUES DE LA PIERRE TAILLEE : PRATIQUE ET THEORIE

Ce stage intensif est réservé aux étudiants déjà initiés à la technologie lithique. Il offre une deuxième phase de formation où sont explicités en détail les principes complexes des chaînes opératoires de taille. L'enseignement s'attache aux deux aspects complémentaires des connaissances techniques et de leur mise en pratique en développant des exercices spécifiques (cours théoriques, tests de diagnose, études de cas, démonstrations expérimentales...). Au-delà de la Préhistoire, ce stage s'adresse à tous les étudiants qui se destinent à une recherche sur du matériel lithique (protohistoriens, africanistes, américanistes, orientalistes...) ou, dans le cadre de la mobilité, aux étudiants et chercheurs issus d'une autre formation et qui veulent acquérir les méthodes de nos approches technologiques. **Envoyer un mail motivé aux responsables avant toute inscription** : Roxane ROCCA (roxane.rocca@univ-paris1.fr) et Boris VALENTIN (boris.valentin@univ-paris1.fr).

CHAINES OPERATOIRES APPLIQUEES AUX MATERIAUX LITHIQUES OU OSSEUX : PRATIQUE ET THEORIE

Responsable : Marianne CHRISTENSEN et Claire ALIX

STAGE D'ÉTIOLLES – TRANSFORMATION DES MATIERES DURES D'ORIGINE ANIMALE ET VEGETALE : PRATIQUE ET THEORIE

Le stage est composé d'une partie théorique (composition des industries, histologie des matières premières, reconnaissance des stigmates techniques, etc.) et pratique (reproduction des techniques, réalisation d'une courte chaîne opératoire). Il constitue donc une étape indispensable aux étudiants souhaitant travailler sur l'industrie osseuse ou sur l'équipement en bois végétal, quelle que soit leur période de spécialité : Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge, etc. Il peut aussi intéresser des étudiants en archéozoologie car il forme à la reconnaissance des modifications anthropiques du matériel osseux.

Pour choisir cet enseignement, il est préférable d'avoir suivi le cours en Licence 3 « Technologie et typologie osseuse » et/ou obtenir l'autorisation d'une des deux responsables avant toute inscription : Marianne Christensen (marianne.christensen@univ-paris1.fr) ou Claire Alix (Claire.Alix@univ-paris1.fr). **Il ne peut être couplé avec le stage de chaînes opératoires lithiques.**

MODELES INTERPRETATIFS DES SOCIETES GRECQUES ET ROMAINES

Responsable : Alain DUPLOUY

L'objectif du cours est d'apporter une dimension historiographique à la formation des étudiants en archéologie, en leur fournissant les clés d'une lecture (sans cesse renouvelée depuis le XIX^e siècle) des sociétés anciennes. A travers le commentaire de textes classiques et récents, il s'agit de mieux cerner les modèles auxquels ont recours les archéologues.

NUMISMATIQUE

Responsable : Paul FROMENT (BnF, Département des Monnaies, médailles et antiques)

L'ART DE LA PLAQUETTE

Si elle se distingue de la médaille par son caractère décoratif et uniface, la plaquette de la Renaissance entretient cependant de nombreux points communs avec elle : il s'agit d'un art du métal qui renvoie à la question du multiple et de la circulation des motifs. Des artistes s'illustrèrent dans ces deux catégories et leurs registres s'alimentèrent mutuellement. L'objectif de cette année est de retracer un panorama général de la production de plaquettes dans l'Italie du XV^e et du XVI^e siècle.

ARCHEOLOGIE DE LA CONSTRUCTION

Responsable : Mathieu RIBOLET (Université Cergy-Pontoise)

Constitué pour moitié de séances théoriques à l'université de Cergy-Pontoise et de séances de terrain (site des Vaux de la Celle à Genainville ; musée archéologique départemental du Val d'Oise), cet enseignement propose de présenter l'archéologie de la construction antique. Plutôt que de considérer le bâti comme un résultat, c'est toute la chaîne opératoire de la construction qui sera envisagée comme un processus. Les exemples seront principalement choisis dans l'architecture romaine, en Italie et en Gaule. Une journée sera passée sur le site de Genainville (95), dont la fouille est dirigée par l'université de Cergy-Pontoise depuis 2004. Les techniques d'enregistrement des données et de relevé des structures bâties (coupes, plans, utilisation des instruments de topographie) seront prioritairement abordées.

ARCHITECTURE GRECQUE : APPROCHES TECHNIQUES, STYLISTIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

Responsable : Jean-Yves MARC (UNISTRA)

Le matin : Initiation à l'architecture grecque destinée aux débutants ou étudiants déjà avancés. De la carrière au bâtiment fini, matériaux et techniques, typologie des bâtiments, les styles architecturaux, les décors, la couleur dans l'architecture, la question des architectes et des ateliers. L'après-midi : séminaire consacré à l'architecture et à la topographie du sacré dans les villes grecques. On envisagera cette question sous l'angle des processions qui traversaient les villes et ont suscité des aménagements spéciaux : voies sacrées, édifices particuliers, décors, mobilier urbain. Il s'agira d'une relecture de l'urbanisme grec dans une perspective sémiotique.

DECOR ET ARCHITECTURE ANTIQUES D'ORIENT ET D'OCCIDENT : PEINTURE, STUC ET MOSAÏQUE

Responsable : Séverine BLIN, Amina Aïcha MALEK et Claude VIBERT-GUIGUE (ENS)

Le séminaire (15 séances) est consacré aux divers aspects du décor antique étudié dans son contexte architectural (éléments architectoniques, sculpture, mosaïque, peinture stuc). Membres de l'UMR et intervenants extérieurs (CNRS, Universités, Musées, SRA, Inrap, professeurs invités) présentent chantiers et nouvelles découvertes. La réflexion porte en particulier sur les systèmes décoratifs en Italie et sur divers sites de Gaule, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. On s'attache à la confrontation des sources écrites et des vestiges archéologiques. Cette année, le séminaire change de format et de rythme. Le premier semestre (10 séances) sera consacré à l'actualité de la recherche et des découvertes. Le second semestre prendra la forme de deux journées thématiques.

Inscription : severine.blin@ens.fr

FABRIQUE, TRANSMISSION ET RESILIENCE DES FORMES DU PAYSAGE : ARCHEOGEOGRAPHIE

Responsable : Sandrine ROBERT (EHSS)

L'archéogéographie analyse l'évolution des formes du paysage sur la longue durée tout en s'attachant à comprendre les phénomènes qui permettent aux formes anciennes de se transmettre. Les précédentes années, on a montré comment l'utilisation du cadre conceptuel de la résilience écologique permet de penser la dialectique articulant des structures héritées et de constantes transformations en fonction de leur réappropriation par les sociétés.

Le séminaire, construit à l'interface entre archéologie, géographie et anthropologie, s'attachera à préciser les niveaux de structuration du paysage qui apparaissent les plus résilients dans le temps et cherchera à en comprendre les spécificités. Des travaux comme ceux de l'anthropologue Tim Ingold, pourront être mobilisés pour illustrer la relation qu'entretiennent les individus avec les éléments du paysage liés à la circulation qui peuvent expliquer la résilience de certaines formes par rapport à d'autres. Les questions théoriques seront illustrées à partir d'exemples puisés notamment dans des enquêtes menées sur le Bassin parisien mais

pourront concerner des aires culturelles plus larges. Les cas étudiés (réseaux routiers, plans de villes, parcellaires ruraux, distribution du peuplement hérités, par exemple) permettront d'illustrer les rythmes de transformation ou de pérennisation différenciés en fonction des échelles spatiales et temporelles.

HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION

Responsables : Jean-Pierre VAN-STAEVEL, Hélène DESSALES (Laboratoire Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident, UMR 8546, ENS-CNRS), Robert CARVAIS (Centre de théorie et analyse du droit, UMR7074, CNRS-Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Ce séminaire porte sur l'histoire de la construction envisagée tant du point de vue technique que social, juridique ou économique. Il fait une large place à une approche comparative pour les périodes antique, médiévale et moderne, mais aussi en aval, plus ponctuellement, pour la période contemporaine. Il se présente sous la forme d'une série de cinq journées thématiques, proposées au long de l'année universitaire.

Important : S'il est validé uniquement au titre du second semestre, le séminaire se déroule sur toute l'année universitaire.

L'assiduité est obligatoire tout au long de l'année.

Pour toute information sur le séminaire, prendre contact avec Jean-Pierre VAN-STAEVEL (Jean-Pierre.Vanstaevel@univ-paris1.fr)

UE 2 : SPECIALITE

ENVIRONNEMENT

SEMESTRE 1

DYNAMIQUES DES SOCIETES ET VARIATIONS PALEOENVIRONNEMENTALES

Responsable : Christophe PETIT

Dans une première partie, cet enseignement permet aux étudiants d'acquérir les méthodes de traitements des données paléoclimatiques et des datations, indispensables à la reconstitution des dynamiques des sociétés soumises aux variations environnementales. Des études sont analysées avec un esprit critique indispensable à acquérir en M2 pour aborder la relation « crise environnementale- crise sociétale ».

ANALYSE DES MATERIAUX DE L'ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

Responsable : Annelise BINOIS

Dans une première partie, cet enseignement permet aux étudiants d'acquérir les méthodes de traitements des données paléoclimatiques et des datations, indispensables à la reconstitution des dynamiques des sociétés soumises aux variations environnementales. Des études sont analysées avec un esprit critique indispensable à acquérir en M2 pour aborder le système global de l'exploitation des ressources animales, végétales et minérales, de la recherche des matériaux, sa mise en œuvre et les répercussions environnementales à plus ou moins long terme. L'étudiant doit faire un bilan bibliographique détaillé des méthodes présentées, indispensables au bon déroulement de sa recherche.

SEMINAIRE D'ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

Responsable : Laure FONTANA

Ce module regroupe des conférences de recherches en fonction de l'activité de recherches des membres de l'équipe « Archéologies environnementales » de l'UMR ArScAn et des programmes de recherches auxquels ils participent (programme de recherche Rurland, Labex Dynamite, etc.) Des séminaires collectifs associant plusieurs enseignants de l'université de Paris 1 sont également ouverts aux étudiants de ce master. La validation de ce séminaire correspond à un compte rendu thématique défini pour chaque étudiant en début d'année, intégrant aux exposés de séminaires, la bibliographie associée.

XYOLOGIE – PALEOXYOLOGIE : SYSTEMATIQUE ET PALEOECOLOGIE

Séminaire suspendu

MILIEUX SEDIMENTAIRES, ENVIRONNEMENTS ET PEUPELEMENTS QUATERNAIRES

Séminaire suspendu

SEMESTRE 2

ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

Responsables : Annelise BINOIS et Laure FONTANA

Les étudiants de Master participent aux semaines « Pratique de » en archéozoologie et en archéobotanique

SEMAINE PRATIQUE D'ARCHEOBOTANIQUE

Responsables : Claire ALIX et Julian WIETHOLD (INRAP)

Les différents intervenants présentent les démarches spécifiques aux recherches archéobotaniques en alternant l'exposé des bases théoriques et des séances de travaux pratiques traitant des différents vestiges végétaux : bois, graines, pollens, phytolithes. Les étudiants sont amenés à trier identifier, quantifier les données archéobotaniques. Les différentes problématiques (économie générale du bois, reconstitution paléoenvironnementale, etc.) sont exposées pour différentes périodes chronologiques, de la Préhistoire à l'époque moderne.

SEMAINE PRATIQUE D'ARCHEOZOOLOGIE

Responsables : Laure FONTANA, Annelise BINOIS, Aurélia BORVON et Jean-Baptiste PEYROUSE

Cette semaine d'enseignement pratique complète les CM et TD de l'année universitaire et elle est composée de séances d'ostéologie et d'anatomie comparée (mammifères, oiseaux, poissons) qui permettent aux étudiants de s'initier à la détermination anatomique et spécifique.

PALEOENVIRONNEMENTS VEGETAUX QUATERNAIRES

Séminaire suspendu

DIVERSITE ANATOMIQUE ET TAXINOMIQUE EN ARCHEOBOTANIQUE

Séminaire suspendu

PRATIQUE DE L'ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE : TERRAIN

Responsable :

PREHISTOIRE

SEMESTRE 1

SOCIETES PREHISTORIQUES 1 : PROBLEMATIQUES DE RECHERCHE

Responsables : Boris VALENTIN, Roxane ROCCA et Marianne CHRISTENSEN

L'accent est mis sur la construction d'une problématique de recherche et le choix des outils méthodologique pour y répondre. Après une introduction et d'éventuelles conférences d'invités, plusieurs séances permettent aux doctorants de présenter l'état d'avancement de leurs travaux et aux étudiants de Master de comprendre ce que représentent l'élaboration d'une problématique de recherche et son évolution. Quelques séances sont plus particulièrement consacrées à la méthodologie des recherches en M1 et M2.

Ce cours est obligatoire en M1 et en M2 pour les étudiants qui se spécialisent en Préhistoire et son programme est consultable sur l'EPI.

CULTURES PREHISTORIQUES 1 : LE PALEOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN, HISTOIRE ET ACTUALITE

Responsable : Roxane ROCCA

LA PREHENSION DES OUTILS AU PALEOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN

Cette année nous nous intéresseront à question de la préhension des outils au Paléolithique ancien et moyen. Si la partie active des outils est d'avantage visible et donc étudiable, comment envisager leur prise en main, élément essentiel au fonctionnement d'un outil ? La partie minérale que nous étudions constituent-elle l'outil ou seulement une partie de celui-ci ? Manches, manchons, colles, prise à la main, nous tenterons de balayer les différentes possibilités à travers des exemples archéologiques et modernes et en conviant plusieurs disciplines.

TECHNIQUES PREHISTORIQUES : APPROCHE TECHNOLOGIQUE DE L'INDUSTRIE OSSEUSE

Responsable : Marianne CHRISTENSEN

Ce cours est destiné à initier les étudiants aux particularités méthodologiques de l'approche technologique et met ainsi en application les principes de la chaîne opératoire à travers des exposés principalement centrés sur des matières dures d'origine animale ; mais d'autres domaines sont aussi abordés. Le cours s'adresse à l'ensemble des étudiants, quelle que soit leur spécialité chrono-culturelle. Certains thèmes sont abordés théoriquement et mis en application par des exercices pratiques sur du matériel expérimental ou à travers des documents graphiques.

SEMESTRE 2

SOCIETES PREHISTORIQUES 2 : PERSPECTIVES PALETHNOLOGIQUES ET PALEOHISTORIQUES

Responsables : Boris VALENTIN et Marianne CHRISTENSEN

Les séances sont spécifiquement consacrées à la méthodologie des recherches en M1 et M2 : plusieurs d'entre elles permettent aux étudiants en Master de présenter l'état d'avancement de leurs travaux de façon à préparer l'achèvement du mémoire. Ce cours est obligatoire en M1 et en M2 pour les étudiants qui se spécialisent en préhistoire, et son programme est consultable sur l'EPI.

CULTURES PREHISTORIQUES 2 : DERNIERS CHASSEURS

Responsable : Boris VALENTIN

Cet enseignement porte sur les sociétés qui ont vécu le « Dernier changement climatique global » du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène. L'augmentation et l'amélioration spectaculaires des sources, notamment grâce à l'archéologie préventive, fournissent de tous nouveaux éléments aux débats en cours. Les thèmes abordés sont aussi variés que possible (relations avec le milieu, techniques d'acquisition et de fabrication, structures d'habitat, pratiques symboliques...) et visent une compréhension globale des sociétés étudiées. Séances théoriques, méthodologiques et documentaires (parfois sur le terrain) alternent, souvent en lien avec les activités du thème « Palethnologie du Mésolithique » de l'UMR 7041 ou avec celles d'un groupe de contact avec l'INRAP.

PROTOHISTOIRE

SEMESTRE 1

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR LE NEOLITHIQUE EN FRANCE

Responsable : Françoise BOSTYN

Ce cours se propose d'aborder les principales thématiques de la recherche actuelles sur le Néolithique de la France, en intégrant à la fois les avancées méthodologiques et les découvertes les plus récentes. Les études de cas seront choisies sur l'ensemble du territoire français pour alimenter les discussions autour de sujets relevant de problématiques variées (organisation de l'habitat,

pratiques funéraires, circulations des matériaux, organisations sociales, etc.) qui s'intègrent dans une approche plus large de l'évolution des premières sociétés agro-pastorales vers des sociétés plus inégalitaires.

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR LES AGES DU BRONZE ET DU FER EN EUROPE

Responsable : Sophie KRAUSZ et Pascal RUBY

Ancré dans l'actualité de la recherche, ce cours aborde plusieurs aspects des grands débats actuels de la Protohistoire européenne. A travers de nombreux exemples et des découvertes majeures, Sophie Krausz se concentrera sur les thèmes de la guerre et de la violence dans les sociétés de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Ces thèmes emblématiques lui permettront d'évoquer les évolutions politiques, économiques, sociales ou encore religieuses qui affectent les sociétés d'Europe continentale au cours des deux derniers millénaires avant notre ère.

ARCHEOLOGIE DU MONDE EGEEEN 1 : LE BRONZE RECENT ET LE DEBUT DE L'AGE DU FER

Responsable : Maya POMADERE

Le séminaire s'attache à l'actualité des recherches et à l'historiographie de la protohistoire égéenne et de la transition âge du Bronze - âge du Fer. Il est partagé entre séances méthodologiques (méthodologie du mémoire, enjeux méthodologiques de la recherche, avancement des travaux des étudiants) et présentations de nouvelles approches et de résultats récents en protohistoire égéenne. Il est ouvert aux étudiants de Master et doctorat.

SEMESTRE 2

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR LE NEOLITHIQUE EN EUROPE

Responsable : Françoise BOSTYN

LA MAISONNEE NEOLITHIQUE, APPROCHES ARCHEOLOGIQUE ET ETHNOARCHEOLOGIQUE

Dans la continuité du premier semestre, ce cours présentera les recherches et découvertes récentes faites sur le Néolithique et le Chalcolithique en Europe. A partir de la fin du VI^e millénaire, l'ensemble des événements se déclinent à l'échelle européenne, territoire de plus en plus densément peuplé et au sein duquel les circulations d'objets et de personnes sont régulières. Différents angles d'approches de ces problématiques seront ainsi développés.

ÂGES DU BRONZE ET DU FER EN FRANCE

Responsable : Sophie KRAUSZ

Ce cours est consacré à l'histoire des communautés de l'Europe continentale, contemporaines des sociétés méditerranéennes, de l'Atlantique à la mer Noire qui se sont développées au cours du premier millénaire avant notre ère. Nous verrons de quelle manière l'archéologie a considérablement renouvelé la connaissance de ces peuples sans écriture, ceux que les Grecs nommaient les Celtes. Le cours abordera différents aspects des Celtes : historiographie, art, architecture, religion et pratiques culturelles.

ARCHEOLOGIE DU MONDE EGEEEN 2 : HISTOIRE ET ACTUALITES

Responsable : Haris PROCOPIOU

TECHNIQUES, CULTURES, MILIEUX

Ce séminaire est consacré à la présentation et à la discussion de problématiques actuelles de la recherche à partir de travaux menés dans le monde égéen, mais aussi dans les aires culturelles connexes (Balkans, Europe occidentale, Proche-Orient). Il s'organise en deux volets : le premier est centré sur les travaux en cours (travaux de terrain, études, publications) des membres de l'équipe de Protohistoire égéenne de l'UMR 7041 et des doctorants, ainsi que de chercheurs invités ; le second porte actuellement sur les techniques agricoles et les techniques artisanales dans le monde égéen, abordées à travers des applications précises (outillage, ateliers, iconographie, textes, données ethnographiques, etc.). Ce séminaire est obligatoire pour les étudiants en Master et en Doctorat en archéologie égéenne. Les problématiques traitées concernent également les étudiants en protohistoire européenne, en archéologie orientale et en archéologie grecque.

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 318, Institut d'art et d'archéologie.

AMERIQUE PRECOLOMBIENNE

SEMESTRES 1 & 2

ARCHEOLOGIE ET ARTS MAYA 1 & 2

Responsable : Eva LEMONNIER

Ce séminaire propose de s'intéresser à l'habitat maya, et plus spécifiquement aux inférences d'ordre social et économique qu'il est possible de faire à partir des vestiges matériels. Le premier semestre sera donc consacré à la définition de cet habitat, tandis que le second tentera d'exposer les méthodes d'approche des groupes sociaux (identité, démographie, dynamique et mobilité), pour lesquels il est nécessaire d'aborder le rapport à l'environnement (ressources) et la notion de territoire (hinterland).

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AIR ANDINE 1 & 2

Responsable : Alicia ESPINOSA

ARCHEOLOGIE ANDINE ET AMAZONIENNE, DE LA PERIODE PREHISPANIQUE A LA PERIODE COLONIALE

Le séminaire a pour but d'adresser des problématiques de recherche propres à l'archéologie sud-américaine, à travers des études de cas sur la région Andine et Amazonienne. Le premier semestre sera cette année consacré à la discussion de grands concepts comme ceux de peuplement, domestication, environnement, ethnoarchéologie, ethnohistoire, aire intermédiaire etc. Ces études de cas ouvriront une réflexion collective sur les fondements théoriques et méthodologiques de ces concepts en Amérique du Sud et sur leurs modalités d'application. Une partie du séminaire sera aussi vouée à la méthodologie de recherche en master, en particulier lors du second semestre.

SEMESTRE 1

ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGERE

Le cours portera cette année sur la frontière nord et sur l'archéologie des grottes en Mésoamérique.

SEMESTRE 2

JOURNEES D'ARCHEOLOGIE PRECOLOMBIENNE

Responsable : Brigitte FAUGERE

Les Journées en Archéologie Précolombienne regroupent étudiants de Master et de Doctorat autour d'un conférencier ou d'un chercheur, et d'un thème choisi en fonction des sujets de mémoire des étudiants. Ces derniers présentent dans l'après-midi l'avancée de leur recherche.

ARCHEOLOGIE DU MONDE ARCTIQUE

SEMESTRE 1

LE MONDE ARCTIQUE : PREHISTOIRE, ART ET ARCHEOLOGIE

Responsable : Claire ALIX

Sous la forme d'un séminaire ouvert à la discussion, l'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les outils et les concepts nécessaires à la conduite de la recherche archéologique en contexte arctique. Cette année, nous aborderons l'histoire culturelle du nord-ouest de l'Alaska au cours des derniers 1500 ans précédant le contact avec les euro-américains au début du 19^e s., en nous fondant en grande partie sur les fouilles et les travaux entrepris sur les sites du Cap Espenberg depuis 2009.

Réception des étudiants le mardi de 14h00 à 16h30 bureau 411, centre Malher ou sur rendez-vous et par visio-conférence.

ARCHEOLOGIE DE L'AFRIQUE

SEMESTRE 1

ART ET MONDIALISATION

Responsable : Lotte ARNDT

L'ÉCOLOGIE DES PRATIQUES, PRATIQUES ÉCOLOGIQUES

Penser l'écologie requiert d'articuler le local et le global ; de penser les pratiques d'ici dans leurs implications ailleurs et inversement ; de prendre en compte les interconnexions d'êtres, de lieux et de matières. En convoquant des textes théoriques, en proposant des visites et des invitations, le séminaire discute de travaux d'artistes qui, par les procédés, les représentations, et les relations qu'elles et ils engagent et fabriquent, façonnent des relations particulières au monde : des régimes sensibles, des économies distinctes, des matériaux spécifiques, des modes de fabrication, de présentation et de transmission.

SEMESTRE 2

ARCHEOLOGIE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Responsable : Emmanuelle HONORE

Ce séminaire est une initiation à la recherche et permet d'aborder des problématiques d'actualité en archéologie de l'Afrique. Se concentrant sur les aspects méthodologiques, il vise également à nourrir le travail de rédaction des mémoires.

ARCHEOLOGIE OCEANIENNE

SEMESTRE 2

CULTURES ET SOCIÉTÉS ANCIENNES DU PACIFIQUE SUD

Responsable : Emilie NOLET

Cours assuré par Frédérique VALENTIN et Aymeric HERMANN

L'objectif du cours est d'illustrer la diversité des recherches actuellement conduites sur les sociétés pré-européennes d'Océanie, en mêlant les aires culturelles, les méthodes d'approche (ethnoarchéologie, archéo-anthropologie funéraire, disciplines paléoenvironnementales, etc.) et les thématiques d'enquête : histoire du peuplement, systèmes sociopolitiques, religions anciennes, etc. Une place sera aussi faite à l'étude des sociétés contemporaines et en particulier de leurs cultures matérielles.

ARCHEOLOGIE ORIENTALE

SEMESTRE 1

ARCHEOLOGIE GÉNÉRALE DU PROCHE-ORIENT

Responsable : Guillaume GERNEZ

L'ÂGE DU BRONZE AU LEVANT

Ce séminaire abordera les problématiques principales de la recherche actuelle sur la région du Levant à l'âge du Bronze (3200-1200 av. J.-C.), à partir de questions méthodologiques, d'approches thématiques et d'études de sites archéologiques.

Les dynamiques culturelles et sociales complexes de cette région seront notamment analysées en considérant les interactions avec les aires culturelles voisines ou plus lointaines (Mésopotamie, Égypte, Anatolie, Arabie).

SEMESTRE 2

LA NAISSANCE DE L'ÉTAT AU PROCHE-ORIENT

Responsable : Pascal BUTTERLIN

Il s'agit d'étudier la formation des sociétés complexes du Proche-Orient ancien du V^e au III^e millénaire.

Réception des étudiants le mardi à 14h, bureau 321, Institut d'art et d'archéologie.

ANTIQUITE CLASSIQUE

SEMESTRE 1

ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Le séminaire d'Archéologie de la cité grecque a pour objectif de présenter des dossiers archéologiques de la Grèce antique, depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque hellénistique, de l'Orient comme de l'Occident méditerranéens. Cette année, l'objectif du séminaire sera d'étudier la contribution des données des différentes sciences exactes à la connaissance du monde grec antique : par des études de cas et grâce à des travaux récents, il s'agira de comprendre comment l'apport scientifique vient éclairer des questions traditionnellement posées en archéologie classique.

CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsable : Alain DUPLOUY

Le séminaire portera cette année sur la céramique grecque et envisagera les diverses productions de céramique du I^{er} millénaire avant J.-C. Le cours portera une attention à la typologie, aux contextes d'usage et à l'iconographie. L'enseignement s'appuiera sur la collection de vases grecs de l'Institut d'art et d'archéologie.

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable : Stéphane BOURDIN

Le processus de conquête et de prise de contrôle de l'Italie, qui débouche sur la « romanisation » de la Péninsule, est assez bien connu dans ses grandes lignes. Ce séminaire se concentrera plus spécifiquement sur les relations entre Rome et la Cisalpine (l'Italie du Nord), sur la longue durée (du IV^e s. av. J.-C. au IV^e s. ap. J.-C.), et l'on analysera l'émergence du fait urbain et ses transformations, l'évolution des paysages et des cadastres, la réorganisation des cultes et des sanctuaires, le fonctionnement des circuits commerciaux.

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN 1 : EGYPTE, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Responsable : Gaëlle TALLET

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR L'ORIENT MEDITERRANEEN HELLENISTIQUE ET ROMAIN, ENTRE LA CONQUETE D'ALEXANDRE ET LE IV^e SIECLE APR. J.-C. : REGIONS MEDITERRANEENNES

Le séminaire portera sur la formation d'une culture visuelle spécifique des provinces de l'Orient méditerranéen, nourrie d'un hellénisme imprégné de cultures régionales. L'intégration de ces espaces dans une vaste *koinè* culturelle impériale sera abordée au travers d'une analyse des décors domestiques des élites de l'Orient méditerranéen : la référence à des modèles et des motifs partagés à l'échelle de l'hellénisme globalisé de l'Empire et l'intégration de motifs relevant des cultures locales seront appréhendés comme autant d'éléments contribuant à créer une culture visuelle et matérielle spécifique, reflet de la diversité des cultures de l'Orient romain.

Réception des étudiants le mardi de 9h à 10h, bureau 305, Institut d'art et d'archéologie.

SEMESTRE 2

MODELES INTERPRETATIFS DES SOCIETES GRECQUES ET ROMAINES

Responsable : Alain DUPLOUY

L'objectif du cours est d'apporter une dimension historiographique à la formation des étudiants en archéologie, en leur fournissant les clés d'une lecture (sans cesse renouvelée depuis le XIX^e siècle) des sociétés anciennes. A travers le commentaire de textes classiques et récents, il s'agit de mieux cerner les modèles auxquels ont recours les archéologues.

SCULPTURE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

L'objectif du séminaire est de familiariser les étudiants à l'étude des matériaux, des formes et des styles qui caractérisent l'histoire de la sculpture en Grèce antique. Depuis les productions de l'époque archaïque jusqu'à celles de l'époque hellénistique, le séminaire vise à présenter des dossiers documentaires qui sont actuellement l'objet de recherches récentes, et qui mobilisent des techniques différentes, des supports variés et des écoles bien identifiées. Ce semestre, il s'agira d'explorer la portraiture dans le monde grec.

GRECS ET INDIGENES EN OCCIDENT

Responsable : Alain DUPLOUY

Le séminaire portera cette année sur les « fondations » en Italie du Sud. Le séminaire explorera les modalités en œuvre au commencement des implantations et les stratégies développées pour « construire » la cité, dans tous les sens du terme, et la perpétuer. Divers types de sources (archéologiques, artistiques, littéraires et épigraphiques) seront convoqués pour étudier ce phénomène.

Pour plus de détail, cf. <http://archeologie-grecque.univ-paris1.fr>

N.B. Assiduité de présence obligatoire.

SANCTUAIRES ET TERRITOIRES EN GAULE ROMAINE

Responsables : Stéphane BOURDIN et Laure LAÛT

Ce séminaire porte : d'une part sur les lieux de culte de la Gaule romaine (architecture et décor des temples et des bâtiments associés, offrandes en bois, tôle de bronze et pierre, pratiques cultuelles, approches intra-site) ; d'autre part sur l'insertion de ces lieux de culte dans les territoires de *civitates* (place dans le paysage physique et humain, relations avec le réseau des agglomérations et des voies, approches inter-site).

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN 2 : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MESOPOTAMIE

Responsable : Gaëlle TALLET

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR L'ORIENT MEDITERRANEEN HELLENISTIQUE ET ROMAIN, ENTRE LA CONQUETE D'ALEXANDRE ET LE IV^e SIECLE APR. J.-C. : REGIONS NON MEDITERRANEENNES

Le programme du semestre est tourné vers l'archéologie des marges désertiques de l'Orient et sur les milieux oasiens. Il s'agira d'aborder la problématique de l'accès à l'eau dans des zones arides et hyperarides et des nécessaires adaptations des sociétés humaines à des conditions extrêmes et à des changements climatiques prégnants. Sera également posée la question des ressources spécifiques qui justifient l'investissement de tels espaces (animales, minérales, végétales) et des enjeux de leurs usages, par des populations nomades, semi-nomades ou sédentaires.

Réception des étudiants le mardi de 9h à 10h, bureau 305, Institut d'art et d'archéologie.

SEMESTRES 1 & 2

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUES 1 & 2

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

VILLES DU MONDE ISLAMIQUE, DE L'ÉPOQUE MÉDIEVALE À LA FIN DE LA PÉRIODE MODERNE : UNE APPROCHE MATÉRIELLE DU FAIT URBAIN

Le séminaire proposera une lecture du fait urbain dans le monde islamique médiéval et moderne, saisi au travers du double prisme de l'archéologie et de l'histoire de l'art. On s'intéressera notamment à la diversité des configurations spatiales, aux dynamiques propres au tissu urbain, mais également aux représentations et aux pratiques auxquelles celui-ci donne lieu. De nombreuses conférences de spécialistes permettront, tout au long de l'année, d'apporter le degré de contextualisation nécessaire aux grandes questions actuellement en débat.

Réception des étudiants en marge du séminaire, le vendredi au premier semestre, le jeudi au second semestre, ou sur rendez-vous.

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1 & 2

Responsable : Dominique PIERI

Ce séminaire propose, au travers d'exemples choisis, d'aborder quelques grands thèmes de l'archéologie et de l'histoire de l'art des mondes byzantins. Il sera également question de présenter l'actualité de la recherche archéologique de la période en Méditerranée et dans les provinces périphériques de l'Empire.

SEMESTRE 1

ARCHEOLOGIE MÉDIEVALE ET MODERNE : MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE

Responsables : Anne NISSEN et Danielle ARRIBET-DEROIN

L'archéologie médiévale et moderne doit faire face à des données particulièrement nombreuses et diversifiées. Le cours accompagne les étudiants dans cette démarche et les aide à formuler les problématiques de leur mémoire, à construire leur corpus et à traiter les données mobilisées dans leur recherche. Les approches spécifiques et les conséquences méthodologiques induites par les sources non-archéologiques (iconographiques, textuelles et planimétriques) sont également traitées dans le séminaire.

Réception des étudiants le vendredi de 12h à 13h, salle 321, Institut d'art et d'archéologie.

MILIEUX ET PRATIQUES SOCIALES DES MONDES MÉDIEVAUX

Responsables : Anne NISSEN et Danielle ARRIBET-DEROIN

Le séminaire porte sur les rapports entre les sociétés médiévales et leurs environnements naturels et culturels à travers des études de cas. L'exploitation des ressources naturelles et les effets des activités humaines sur le milieu naturel sont une thématique incontournable. L'attention porte aussi sur des recherches récentes sur la construction culturelle des paysages avec des visées symboliques et idéologiques.

Réception des étudiants le vendredi de 12h à 13h, salle 321, Institut d'art et d'archéologie.

SEMESTRE 2

ARCHEOLOGIE DE L'ESPACE MÉDIEVAL : ÉTUDE DE CAS

Responsable : Anne NISSEN et Emilie PORTAT

Les séminaires font état de recherches archéologiques médiévales ou modernes en cours, en grande partie appuyées sur des intervenants extérieurs. L'objectif est de mettre les étudiants en contact avec les professionnels de l'archéologie et l'actualité

scientifique. Les grands domaines de l'archéologie médiévale (funéraire, rurale, urbaine, castrale...) seront illustrés par des études de cas et articulés aux thématiques des mémoires ou de thèses en cours.

Réception des étudiants le vendredi de 13h30 à 14h30, salle 321, Institut d'art et d'archéologie.

HISTORIOGRAPHIE, EPISTEMIOLOGIE, THEORIES EN ARCHEOLOGIE MEDIEVALE

Responsables : Anne NISSEN et Emilie PORTAT

Le Moyen âge s'étend sur un millénaire qui marque à la fois la transformation des mondes antiques et la transition vers le monde moderne. L'archéologie médiévale repose sur une longue tradition, mais c'est une discipline académique jeune, qui tout récemment tend à englober l'époque moderne. Son articulation avec l'Histoire, l'Histoire de l'Art, voire la Protohistoire conduit à réfléchir sur les problématiques, les choix méthodologiques de la discipline ainsi que sur sa place dans la société actuelle.

Réception des étudiants le vendredi de 13h30 à 14h30, salle 321, Institut d'art et d'archéologie.

Il est recommandé aux étudiants en archéologie médiévale de suivre également les cours suivants proposés par l'UFR d'Histoire :

Laurent Feller : *Économies et sociétés médiévales* et **Geneviève Bühler-Thierry** : *Histoire et anthropologie des sociétés du haut Moyen âge.*

EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL EN MASTER 1

ARCHEOLOGIE ET RAPPORT DE STAGE

1. LE STAGE

Organiser un stage en complément de sa formation

Outre les stages obligatoires en Licence et Master, les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages optionnels, encadrés par une convention, tout au long de leur formation. Toutefois, aucun stage ne peut entraver le suivi des enseignements et le travail personnel nécessaire à la validation des cours. Nous conseillons donc très vivement de réserver tous les stages aux périodes de vacances universitaires. **En aucun cas un stage ne peut empiéter sur l'horaire d'un cours magistral ou d'une séance de travaux dirigés.**

Etablir sa convention de stage

Dans le respect de la loi, tous les stages, obligatoires comme optionnels, doivent impérativement être encadrés par une convention de stage dûment signée.

Les conventions de stage s'établissent et se gèrent en ligne depuis l'application P-stage disponible via l'ENT : **onglet scolarité**.

Attention : la saisie doit être faite en une seule fois, vous devez donc avoir à votre disposition toutes les informations nécessaires.

Le stage doit se dérouler pendant l'année universitaire et prendre fin au plus tard le 31 août de l'année universitaire en cours. **La date limite de signature des conventions pour les stages se déroulant l'été est le 25 juin de l'année en cours.**

Afin de finaliser leur convention, les étudiants doivent préparer un dossier comprenant :

- Les trois exemplaires de leur convention, préalablement signés par eux-mêmes par l'organisme d'accueil.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile, couvrant toute la durée du stage et valable à l'international pour les stages à l'étranger.
- Pour les stages se déroulant en-dehors des périodes de vacances universitaires : une lettre de motivation adressée à la direction de l'Ecole d'histoire de l'art et d'archéologie, ainsi qu'une attestation de l'employeur précisant les horaires et jours de présence au sein de l'organisme d'accueil, démontrant la compatibilité du stage avec la formation suivie.

Ce dossier doit être déposé **au plus tard 15 jours avant le début du stage** à l'adresse suivante :

Secrétariat de l'Ecole d'histoire de l'art et d'archéologie (Bureau 102)

Institut d'Art et d'Archéologie

3 rue Michelet 75006 Paris

Ouvert le mardi et le jeudi.

Aucun stage ne peut débuter sans que la convention ait été signée par l'ensemble des parties ; aucune régularisation ne sera faite a posteriori. **Les conventions réceptionnées après le début du stage ne seront pas soumises à la signature.** Les étudiants doivent venir chercher leurs conventions signées avant le début de leur stage. Pour un retour des conventions par courrier, il faudra prévoir deux enveloppes format A4 timbrées (50g), libellées aux nom et adresse de l'étudiant et à celle de l'organisme d'accueil.

Toute modification du déroulement du stage doit faire l'objet d'un avenant à remplir sur P-stage et à faire signer par les trois parties selon la même procédure que la convention.

2. LE RAPPORT

Le rapport indiquera précisément :

- Le contexte de la fouille ou du projet (*périodes chronologiques concernées, contexte géographique, nature de l'opération, bref historique des recherches, mission et organisation du laboratoire ou du service archéologique d'accueil*) : **présenter un organigramme de l'opération ou du service archéologique** ;
- Les objectifs de la campagne et dans la mesure du possible, les résultats (joindre si possible un plan du site) ;
- Les travaux auxquels l'étudiant a participé (joindre en annexe quelques documents réalisés : relevés, enregistrement, traitement de mobilier, etc.). **Cette dernière partie doit représenter entre le tiers et la moitié du corps de texte. Insistez sur vos apprentissages et les compétences acquises durant le stage.**

Le rapport devra être bref : la norme est de 35000 caractères (espaces compris), de 40000 si le rapport porte sur plusieurs sites, hors bibliographie, annexes et illustrations. Son titre doit mentionner le (ou les) site(s), le pays, la période concernée.

Le rapport doit comporter : un sommaire, des références bibliographiques abrégées dans le texte et développées dans une bibliographie située après le texte. Par exemple (Untel 2007) dans le texte, renvoyant dans la bibliographie à : UNTEL Prénom 2007, *Prologomènes d'un discours archéologique : le rapport de stage de L3*, Paris, Editeur.

Les documents joints doivent être réalisés dans les règles : plans avec échelle, indication des sources des illustrations et auteurs des photographies, numérotation des figures et référence des figures dans le texte sous la forme (figure 1). Laissez une marge minimale pour les corrections (2 cm au moins).

Les pièces à joindre sont :

- **Une ou plusieurs attestations de stage signées par le responsable. Elles doivent comporter le nombre de jours de travail et attester des 25 jours de stage.**
- La convention de stage, obligatoire accompagnée de la fiche d'évaluation remplie ou, s'il s'agit d'un stage encadré par un enseignant de l'UFR copie du formulaire sur les sorties pédagogiques ou encore, s'il s'agit d'un stage en laboratoire au sein de Paris 1, une attestation du responsable.
- Un CV récapitulant entre-autres vos expériences de fouille.

Le rapport devra être rendu à Françoise BOSTYN sous forme numérique sur l'EPI (<https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=39515>) avant le 20 décembre. Les étudiants n'ayant pas remis de rapport de stage à cette date passent automatiquement en deuxième session. La limite de dépôt des rapports en deuxième session sur l'EPI est fixée au 20 mai.

3. Trouver un stage de fouille

Pour vous accompagner dans la recherche et l'organisation d'un stage, le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle vous est dédié. (<https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle/baip>)

Des chantiers proposés par des professeurs de Paris 1 sont disponibles sur le site internet de l'UFR (<https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/nos-ressources/chantiers-fouilles>)

Les chantiers de l'année sont également mis en ligne par le ministère de la culture.

CHANTIERS DE FOUILLES PROPOSES PAR L'UFR

Pays	Département / Commune	Période chronologique	Opération de terrain	Dates des opérations	Contact du responsable
France	Etiolles Les Coudrays	Paléolithique récent	Fouille de sols d'habitats Magdalénien	Mi-juin à mi-juillet	Boris.valentin@univ-paris1.fr
France	Jablins La pente de Croupeton	Néolithique ancien	Fouille		Francoise.bostyn@univ-paris1.fr
France	Fontainebleau Ermitage Saint-Louis	Médiéval	Fouille		sophie.david@onf.fr
France	Saint Marcel Argentomagus	Antiquité	Temple, ville antique	Mi-juillet à mi-août	s.girond@laposte.net
France	Mont Beuvray Bibracte : Les grandes portes	Antiquité	Fouille d'un système défensif		Sophie.krausz@gmail.com
Italie	Basilicade Cimitero di Atella		Fouille	Juillet/août	Roxane.rocca@univ-paris1.fr
Italie	Basilicade Monte Torretta di Pietragalla	Antiquité	Fouille		

MASTER 2 « ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE »

CALENDRIER PEDAGOGIQUE M2

DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE AU 31 AOÛT	
ENSEIGNEMENTS	
1^{ER} SEMESTRE	Du lundi 23 septembre 2024 au samedi 21 décembre 2024
2^E SEMESTRE	Du lundi 27 janvier 2025 au lundi 5 mai 2025
ÉCHÉANCES ADMINISTRATIVES	
Session unique	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Date fixée par chaque directeur de mémoire
DATE LIMITE DE SOUTENANCE	Date à déterminer

Selon l'article V B 3 du RCC en vigueur, « les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, **à titre dérogatoire et exceptionnel**, sur avis du directeur de mémoire ou de stage début septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves. »

Le non-respect du calendrier entraîne des problèmes administratifs et juridiques dont l'UFR ne pourra être tenue ni responsable ni comptable.

MASTER 2 « ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE »

- **Parcours « Archéologie de la Préhistoire et de la Protohistoire »**
 - Parcours « Archéologie des périodes historiques »
 - Parcours « Archéologie environnementale »
- Parcours « Ingénierie pour l'Archéologie préventive et programmée »

PRESENTATION MASTER 2 PARCOURS « ARCHEOLOGIE DE LA PREHISTOIRE ET DE LA PROTOHISTOIRE »

Présentation du parcours

Le parcours « Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire » du Master Archéologie, sciences pour l'archéologie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre aux étudiants en M2 la possibilité de poursuivre dans le domaine de la recherche (doctorat). C'est une année charnière dans le parcours de formation archéologie, que l'étudiant la conçoit comme la dernière année de sa formation, parachevant par la rédaction d'un nouveau mémoire de recherche un cycle de cinq années d'études avant d'entrer dans la vie professionnelle, ou comme une année préparatoire à l'entrée en doctorat en archéologie.

Après un premier apprentissage des méthodologies de la recherche en archéologie en M1, ce parcours vise à compléter la formation des étudiants en leur permettant d'approfondir leurs pratiques de terrain et les méthodes d'étude des vestiges matériels. Les étudiants sont formés aux nouvelles technologies et à l'informatique appliquée (archéologie numérique, SIG, analyse des données et statistiques, méthodes de prospection, systèmes d'information archéologiques) ainsi qu'à l'histoire et à l'archéologie des techniques (technologie lithique et osseuse, céramologie, métallurgie, techniques de construction etc.). Ils complètent leur bagage théorique issu de l'ensemble des sciences humaines, ce qui leur permet de tirer le meilleur profit d'une approche comparative des aires chrono-culturelles enseignées. Celles-ci s'échelonnent dans le temps du Paléolithique à l'émergence d'États : préhistoire, protohistoire européenne, protohistoire égéenne, archéologies de l'Amérique précolombienne et de l'Afrique subsaharienne. Ils bénéficient de la sorte d'un ensemble de connaissances qui ne se trouvent enseignées de manière aussi regroupée que dans deux ou trois autres universités européennes.

L'enseignement est organisé de façon à permettre aux étudiants de concentrer leur activité sur la rédaction du mémoire qui est soutenu en fin de second semestre.

Au premier semestre l'étudiant suit 2 cours dans l'UE 1 : Théories, méthodes, techniques dont deux au choix. Cette spécialisation est approfondie au travers de 2 autres séminaires (UE 2) dans le domaine de spécialité retenu, à travers des séminaires spécialisés dans des aires chrono-culturelles ou encore dans des domaines de spécialité.

Au deuxième semestre l'étudiant suit au choix 1 cours dans l'UE 1 : Théories, méthodes, techniques et 1 séminaire (UE 2) dans des domaines de spécialité.

Cet enseignement comprend également au premier semestre d'un cours de langue (UE 3), à choisir dans un vaste panel (anglais, allemand, espagnol, italien mais également arabe, chinois ou russe). À cela s'ajoute la préparation et la soutenance du mémoire.

Chaque mémoire est l'objet d'au moins deux évaluations, présentées par deux rapporteurs, dont au moins un enseignant-chercheur de l'UFR, directeur du mémoire. La soutenance est collective et publique, devant les enseignants du parcours concerné.

Profil requis

Le parcours de M2 « Archéologie de la Préhistoire et de la Protohistoire » est accessible à tout étudiant titulaire d'un M1 « Archéologie, sciences pour l'archéologie » ou –sous réserve d'un avis favorable de la commission d'admission –d'un autre M1 ou M2 de Sciences Humaines (entre autres d'histoire, d'histoire de l'art, de patrimoine, etc.).

Insertion professionnelle

Ce Master débouche soit sur la thèse de doctorat, soit sur des emplois dans le domaine de la gestion du patrimoine archéologique ou de l'archéologie préventive. Les débouchés visés sont des emplois de haut niveau dans tous les organismes assurant des missions dans le domaine de l'archéologie : universités, CNRS, collectivités territoriales, musées, Institut National de recherche d'archéologie Préventive, sociétés privées. Il convient d'ajouter à cet éventail des débouchés ouverts aux étudiants en archéologie, les métiers du tourisme et des opérateurs privés exploitant les vestiges archéologiques en France ou à l'international. Enfin, plusieurs de nos étudiants ont trouvé un emploi dans d'autres secteurs publics et privés où leur formation en sciences humaines, en informatique et, plus généralement, leur familiarité avec l'interdisciplinarité et avec le travail en équipe sont très appréciées.

Responsable de la formation

Marianne CHRISTENSEN
Institut d'art et d'archéologie
3 rue Michelet, Paris 75006
Marianne.Christensen@univ-paris1.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Responsable : Marianne CHRISTENSEN

Bonus : Langue aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Théories, méthodes, techniques (2 cours au choix)	Coefficient : 3	Crédits : 12	
SIG en archéologie	L. Laüt	9h	15h
Système d'information archéologique de terrain	P. Tigreat	8h	16h
Histoire et politique en archéologie	P. Ruby	24h	
Archéologie dans la cité : éthique et valorisation	H. Procopiou/B. Valentin	24h	
Archéologie numérique : de l'acquisition 3D de terrain à la réalité virtuelle	F. Giligny/ G. Antinori	12h	12h
Méthodes de prospection archéologique	F. Giligny/ L. Laüt	15h	6h
> Céramologie	F. Giligny	24h	
> Dessin du mobilier archéologique (CM et TD en céramique)	P. Sauvageot	6h	18h
> Dessin du mobilier archéologique (CM et TD en lithique, matières osseuses, bois)	B. Faugère	6h	18h
> Histoire et archéologie des techniques	F. Giligny/ H. Procopiou	24h	
> Archéologie comparée des sociétés précolombiennes	V. Darras et autres	24h	
UE 2 : Spécialité (2 séminaires au choix)	Coefficient : 3	Crédits : 12	
Préhistoire			
> Sociétés préhistoriques 1 : problématiques de recherche	B. Valentin	24h	
> Cultures préhistoriques 1 - Le Paléolithique ancien et moyen : histoire et actualité	R. Rocca	24h	
> Techniques préhistoriques : approche technologique de l'industrie osseuse	M. Christensen /N. Goutas	24h	
Protohistoire			
Néolithique européen : recherches actuelles	F. Bostyn	24h	
Archéologie du monde égéen 1 : âge du Bronze et début de l'âge du Fer	M. Pomadère	24h	
Amérique précolombienne			
> Archéologie et arts Maya 1		24h	
> Archéologie et arts de l'aire andine 1		24h	
> Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h	
Monde arctique			
> Le monde arctique : préhistoire, art et archéologie	C. Alix	24h	
UE 3 : Renforcement de spécialité (1 cours au choix) - validation par assiduité	Coefficient : 0	Crédits : 2	
Préhistoire			
> Sociétés préhistoriques 1 : problématiques de recherche	B. Valentin	24h	
> Cultures préhistoriques 1 - Le Paléolithique ancien et moyen : histoire et actualité	R. Rocca	24h	
> Techniques préhistoriques : approche technologique de l'industrie osseuse	M. Christensen	24h	
Protohistoire			
Néolithique européen : recherches actuelles	F. Bostyn	24h	
Archéologie du monde égéen 1 : âge du Bronze et début de l'âge du Fer	M. Pomadère	24h	
Amérique précolombienne			
> Archéologie et arts Maya 1	E. Lemonnier	24h	
> Archéologie et arts de l'aire andine 1	N. Bermeo	24h	
> Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h	
Afrique			
> Art et mondialisation	M. Gispert	21h	
Monde arctique			
> Le monde arctique : préhistoire, art et archéologie	C. Alix	24h	
UE 4 Langues :	Coefficient : 1	Crédits : 4	
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant			138h

Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Théories, méthodes, techniques (1 cours au choix) Coefficient : 1		Crédits : 3	
Informatique et statistique en archéologie	F. Giligny/ B. Desachy	9h	15h
Technologie céramique	F. Giligny/ P. Debels	12h	12h
Culture matérielle : archéologie et ethnologie	H. Procopiou	24h	
> Théories en archéologie : approche comparative	P. Ruby	24h	
> Organisation de la recherche archéologique	F. Giligny	24h	
Archéologie funéraire : caractéristiques et fluctuations de l'espace funéraire (CM avec TD)	P. Sellier/ F. Bocquentin/ L. Aoudia	24h	24h
Archéologie funéraire : caractéristiques et fluctuations de l'espace funéraire (CM sans TD)	P. Sellier/ G. Pereira/ F. Bocquentin	24h	
> Chaînes opératoires appliquées aux matériaux lithiques : pratique et théorie	B. Valentin		24h
Chaînes opératoires appliquées aux matériaux osseux : pratique et théorie	M. Christensen		24h
UE 2 : Spécialité (1 séminaire au choix) Coefficient : 1		Crédits : 3	
Préhistoire			
> Sociétés préhistoriques 2 : perspectives paléontologiques et paléohistoriques	B. Valentin	24h	
> Cultures préhistoriques 2 : derniers chasseurs	B. Valentin	24h	
Protohistoire			
L'émergence de la ville et de l'Etat en Europe	S. Krausz	24h	
> Monde égéen 2 : histoire et actualités	H. Procopiou	24h	
Amérique précolombienne			
> Archéologie et arts Maya 2	E. Lemonnier	24h	
> Archéologie et arts de l'aire andine 2	N. Bermeo	24h	
> Journées d'archéologie précolombienne	B. Faugère	24h	
Afrique			
> Archéologie de l'Afrique subsaharienne	E. Honoré	24h	
Océanie			
> Cultures et sociétés anciennes du Pacifique sud	E. Nolet	24h	
UE 3 : Renforcement de spécialité (1 cours au choix) - validation par assiduité Coefficient : 0		Crédits : 3	
Préhistoire			
> Sociétés préhistoriques 2 : perspectives paléontologiques et paléohistoriques	B. Valentin	24h	
> Cultures préhistoriques 2 : derniers chasseurs	B. Valentin	24h	
Protohistoire			
L'émergence de la ville et de l'Etat en Europe	S. Krausz	24h	
> Monde égéen 2 : histoire et actualités	H. Procopiou	24h	
Amérique précolombienne			
> Archéologie et arts Maya 2	E. Lemonnier	24h	
> Archéologie et arts de l'aire andine 2	N. Bermeo	24h	
> Journées d'archéologie précolombienne	B. Faugère	24h	
Afrique			
> Archéologie de l'Afrique subsaharienne	E. Honoré	24h	
Océanie			
> Ethnoarchéologie de l'Océanie	E. Nolet	24h	
UE 4 Mémoire : Coefficient : 7		Crédits : 21	
Volume semestriel minimum par étudiant			72h

> Matière commune M1 / M2

THEMES DES COURS

UE 1 : THEORIES, METHODES, TECHNIQUES

SEMESTRE 3

SIG EN ARCHEOLOGIE

Responsable : Laure LAÜT

Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) sont devenus des outils indispensables en archéologie, pour développer des recherches à l'échelle régionale ou intra-site. Le cours présente les problématiques de la cartographie, de l'analyse spatiale et du *webmapping* à travers des études de cas concernant la gestion d'opérations archéologiques, du patrimoine, l'étude du peuplement, etc. Dans le cadre du TD, une formation sous ArcGIS permet un apprentissage pratique et une première mise en œuvre avec traitement de documents variés (fichiers de sites, clichés, plans, modèles numériques de terrain...).

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 305, Institut d'art et d'archéologie ou bureau 126, Galerie Colbert.

SYSTEME D'INFORMATION ARCHEOLOGIQUE DE TERRAIN

Responsable : Pierrick TIGREAT

La 1^{ère} partie du cours comprendra des rappels et approfondissements sur les bases de données en archéologie de terrain : structuration des données, modèles de données à l'échelle de l'opération de terrain et à l'échelle territoriale (carte archéologique), outils existants... La 2^e partie du cours sera plus spécifiquement centrée sur le traitement avancé des données stratigraphiques et chronologiques : formalisation des traitements en lien avec la structuration des données d'enregistrement, outils informatiques (application Le Stratifiant notamment). Les TD seront organisés au choix et en fonction du niveau des étudiants, et seront axés sur l'exploitation et la transmission sans perte des données à travers et depuis différents outils de bases de données (simples tableurs, SGBDR SQL, Filemaker...) jusqu'aux outils de traitement de données.

HISTOIRE ET POLITIQUE DE L'ARCHEOLOGIE

Responsable : Pascal RUBY

L'objectif de cet enseignement est d'étudier la construction historique des savoirs archéologiques depuis les « origines » (II^e millénaire av. n. è.), c'est-à-dire l'histoire des « idées archéologiques », des notions et des concepts aujourd'hui couramment convoqués et ceux qui ont entre-temps été abandonnés, ainsi que les époques où certains se cristallisent et débouchent sur l'adoption de méthodes, d'outils et de théories particulières, mais aussi l'histoire des acteurs (selon les genres, selon le degré de professionnalisation etc.) et des institutions de cette longue élaboration disciplinaire.

Réception des étudiants le jeudi de 12h30 à 13h30 et sur rendez-vous bureau 314 Institut d'art et d'archéologie.

ARCHEOLOGIE DANS LA CITE : ETHIQUE ET VALORISATION

Responsable : Haris PROCOPIOU et Boris VALENTIN

Source de savoir, d'instruction, d'émotion, de construction mémorielle, de tourisme harmonieux, etc., l'archéologie se heurte aussi aux fables, mythes identitaires et profits illicites. Lutter contre ces dérives suppose que les chercheurs élaborent une éthique commune et veillent à ce que leurs résultats soient valorisés. Ces aspects seront traités à partir des cas concrets (déontologie scientifique, mise en valeur du patrimoine, lutte contre le pillage, restitution des antiquités, médiation et vulgarisation, rapports au politique).

Réception des étudiants le lundi à 11 h, bureau 318, Institut d'art et d'archéologie (Haris PROCOPIOU).

ARCHEOLOGIE NUMERIQUE : DE L'ACQUISITION 3D DE TERRAIN A LA REALITE VIRTUELLE

Responsable CM : François GILIGNY

Les nouvelles technologies et la 3D prennent une place de plus en plus importante en archéologie. On donnera ici un aperçu des méthodes et des techniques qui permettent de travailler depuis le terrain (scannérisation 3D, photogrammétrie, drones), le

traitement des données et l'étude des artefacts (photomodélisation, numérisation d'objets) ou la restitution (réalité virtuelle et médiation). Une place importante est faite à l'intervention de professionnels et à la présentation d'études de cas.

Responsable TD : Guido ANTINORI

La 3D s'est désormais imposée de plus en plus dans la formation de l'archéologue d'aujourd'hui et constitue un élément incontournable de sa boîte à outils. Elle joue un rôle décisif tant au niveau de la recherche que comme outil de valorisation, en nous permettant d'améliorer notre vision et notre compréhension de la réalité disparue : elle a une valeur heuristique, car la réalisation d'un modèle 3D nous oblige à penser en 3D. Le potentiel heuristique (et non esthétique) de la 3D sera exploité à travers le recours à la photogrammétrie dans le cadre des multiples projets de recherche et de valorisation patrimoniale en cours à l'UFR 03. De ce point de vue, la numérisation 3D d'une partie des collections patrimoniales de l'UFR (tant mobilier archéologique que patrimoine immobilier) peut constituer autant de projets pédagogiques intéressants, qui allient formation des étudiants et valorisation de l'UFR, de son patrimoine et de son savoir-faire.

Les travaux dirigés consisteront cette année en une initiation à la photogrammétrie et à la scannerisation avec dispositif à lumière pulsée, de l'acquisition à l'élaboration des données, jusqu'à la mise en ligne des modèles 3D.

METHODES DE PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE

Responsables : François GILIGNY et Laure LAÛT

L'objectif de ce cours est de présenter les différents outils de prospection à la disposition de l'archéologue et de définir leur utilisation dans le cadre d'une stratégie de prospection. Le cours s'organise autour de trois thèmes principaux : prospection pédestre, prospection aérienne et prospection géophysique. Ce dernier thème constitue une part importante de ce cours, puisqu'il n'est abordé dans aucun autre enseignement du Master. Les prospections pédestre et aérienne sont abordées en complément des autres cours de méthodes, pour définir leur utilisation dans le cadre d'une stratégie globale de recherche.

CERAMOLOGIE

Responsables : François GILIGNY et Dominique PIERI

Voir page 19

DESSIN DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

Responsables : Brigitte FAUGERE et Dominique PIERI

Voir page 19

HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DES TECHNIQUES

Responsables : François GILIGNY, Haris PROCOPIOU et Danielle ARRIBET-DEROUIN

Voir page 19

ARCHEOLOGIE COMPAREE DES SOCIETES PRECOLOMBIENNES

Responsables : Stephen ROSTAIN et Juliette TESTARD

Voir page 19

SEMESTRE 4

INFORMATIQUE ET STATISTIQUES EN ARCHEOLOGIE

Responsables : François GILIGNY et Bruno DESACHY

Ce cours consiste en une formation aux outils statistiques pour l'analyse des données appliquée à l'archéologie. Une revue des différentes applications sera tout d'abord présentée dans les domaines de la sériation, l'analyse typologique, l'analyse spatiale, l'archéométrie, le paléo-environnement, la paléozoologie, à travers des études de cas. Suivra un apprentissage de l'analyse factorielle (des correspondances et en composantes principales) et de la classification automatique réalisé sur ordinateur à l'aide

d'un logiciel d'analyse des données (SPAD). L'objectif est de rendre l'étudiant autonome à l'issue de son apprentissage dans ce domaine, afin qu'il puisse mettre en œuvre ces méthodes, notamment dans le cadre d'un doctorat.

TECHNOLOGIE CERAMIQUE

Responsable : François GILIGNY

Ce cours est réservé aux étudiants travaillant sur de la céramique et ayant suivi le cours de Master1, ou son équivalent. Il a pour objectif d'initier à la lecture et à l'identification des traces de fabrication de la céramique, des techniques de traitement de surface et de décor et aux méthodes employées. On s'appuiera en particulier sur des corpus céramiques archéologiques et expérimentaux (Proche-Orient ancien et Néolithique du Bassin parisien). Un exercice de lecture des pièces validera ce cours.

CULTURE MATERIELLE : ARCHEOLOGIE ET ETHNOLOGIE

Responsables : Haris PROCOPIOU et Nathan SCHLANGER

Ce séminaire s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de l'université Paris 1 (1981-1995) dont il reprend le titre et du séminaire du Groupement de Recherche International « Anthropologie et histoire des arts » initié par le musée du quai Branly (2008-2016). Outre l'archéologie, l'anthropologie et l'histoire de l'art ou la technologie culturelle, ce sont la sociologie de l'innovation, les *material culture studies* (sociologie de la consommation et des usages), l'anthropologie cognitive et même la primatologie qui convergent aujourd'hui et apportent des éclairages nouveaux sur les multiples manières dont des objets ou des actions matérielles sont impliqués dans les organisations sociales et les systèmes de pensée. Ce séminaire a pour ambition d'être un lieu d'échange d'hypothèses et de méthodes où seront exposés et débattus des travaux récents relatifs aux objets, aux techniques et aux arts. En 2019, le thème privilégié du séminaire portera sur les processus de création, les savoirs et les savoir-faire, les sens et les émotions impliqués. Les exposés de chercheurs et d'enseignants invités alterneront avec des cours de synthèse permettant de situer ces exposés dans le panorama actuel des études portant sur la culture matérielle.

THEORIES EN ARCHEOLOGIE : APPROCHE COMPARATIVE

Responsable : Pascal RUBY

Voir page 21

ORGANISATION DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE

Responsable : François GILIGNY

Voir page 21

ARCHEOLOGIE FUNERAIRE : CARACTERISTIQUES ET FLUCTUATIONS DE L'ESPACE FUNERAIRE

Responsables : Pascal SELLIER, Fanny BOCQUENTIN, Grégory PEREIRA et Louiza AOUDIA

L'INTEGRITE DU CORPS EN QUESTION : PRATIQUES MORTUAIRES PRE- ET POST-DEPOSITIONNELLES DU MORCELLEMENT ET DE LA DISPERSION

En continuité (ou en opposition) avec les pratiques d'emballage et de préservation des défunts (thème du séminaire 2022), le séminaire d'archéologie funéraire 2023 (M2-Doctorat-Recherche) aborde le point de vue du morcellement des corps, de leur dispersion, de leur disparition, à travers des interventions multidisciplinaires (archéo-anthropologues, mais aussi ethnologues, archéologues, historiens, praticiens, sociologues) : toutes les pratiques, pré- ou post-dépositionnelles qui mènent à une perte de l'intégrité du corps des défunts à travers divers processus et selon des motivations diverses (religieuses, pragmatiques, sociales, etc.). Il sera question de la segmentation des restes humains, de leur dispersion, de leur exposition, voire de leur destruction ; des sujets faisant l'objet de plusieurs tombes (sépulture d'entrailles, sépulture de cœur, etc.), des reliques, des tombes sans restes humains, des ossuaires, des sépultures collectives, voire de l'usage des restes comme mobilier ou comme élément architectural. Le TD est le complément du séminaire d'archéologie funéraire qui a lieu en alternance, aux mêmes horaires et au même endroit. Il est prévu pour approfondir les connaissances acquises en M1 (au semestre S1) et aussi celles du « Cours Muséum » (S2) de Bioarchéologie humaine (convention Paris 1/MNHN). Il aborde la construction d'une table de mortalité, le NMI (nombre minimal d'individus), la reconnaissance des petits os et des fragments, l'estimation secondaire du sexe biologique, les marqueurs d'activité, l'analyse taphonomique, les caractères discrets, l'étude des crémations. Cette partie pratique est précédée, à chaque séance, d'une heure de présentation d'un « grand site d'archéologie mortuaire », d'après les monographies et les articles publiés à l'échelle internationale.

CHAINES OPERATOIRES APPLIQUEES AUX MATERIAUX LITHIQUES : PRATIQUE ET THEORIE

Responsable : Boris VALENTIN

Voir page 21

CHAINES OPERATOIRES APPLIQUEES AUX MATERIAUX OSSEUX : PRATIQUE ET THEORIE

Responsables : Marianne CHRISTENSEN et Claire ALIX

Voir page 21

UE 2 : SPECIALITE

PREHISTOIRE

SEMESTRE 3

SOCIETES PREHISTORIQUES 1 : PROBLEMATIQUES DE RECHERCHE

Responsables : Boris VALENTIN, Roxane ROCCA et Marianne CHRISTENSEN

Voir page 24

CULTURES PREHISTORIQUES 1 : LA PALEOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN, HISTOIRE ET ACTUALITE

Responsable : Roxane ROCCA

Voir page 25

TECHNIQUES PREHISTORIQUES : APPROCHE TECHNOLOGIQUE DE L'INDUSTRIE OSSEUSE

Responsable : Marianne CHRISTENSEN

Voir page 25

SEMESTRE 4

SOCIETES PREHISTORIQUES 2 : PERSPECTIVES PALETHNOLOGIQUES ET PALEOHISTORIQUES

Responsables : Boris VALENTIN et Marianne CHRISTENSEN

Voir page 25

CULTURES PREHISTORIQUES 2 : DERNIERS CHASSEURS

Responsable : Boris VALENTIN

Voir page 25

PROTOHISTOIRE

SEMESTRE 3

NEOLITHIQUE EUROPEEN : RECHERCHES ACTUELLES

Responsable : Françoise BOSTYN

Ce cours vise à faire le point sur les recherches les plus récentes concernant le Néolithique de l'ensemble de l'Europe. Parmi les problématiques actuelles, on peut mentionner le processus de néolithisation et les relations entre colons agriculteurs et chasseurs-

cueilleurs indigènes ; les évolutions démographiques ; les relations à l'environnement ; l'intensification des modes et techniques de production ; l'émergence des premières sociétés hiérarchisées et des premières inégalités sociales.

ARCHEOLOGIE DU MONDE EGEEEN 1 : LE BRONZE RECENT ET LE DEBUT DE L'AGE DU FER

Responsable : Maia POMADERE

Voir page 26

SEMESTRE 4

L'EMERGENCE DE LA VILLE ET DE L'ÉTAT EN EUROPE

Responsable : Sophie KRAUSZ

Ce séminaire est consacré à l'émergence des premières villes et des premiers États en Europe au cours de la Protohistoire. Il permettra d'aborder aussi bien les aspects théoriques et anthropologiques de l'État que des études de cas archéologiques, en Europe continentale et méditerranéenne mais aussi dans d'autres endroits du monde à titre de comparaison. Il fera une large place à l'actualité de la recherche archéologique européenne dans le domaine de l'analyse des structures sociales et des systèmes politiques.

ARCHEOLOGIE DU MONDE EGEEEN 2 : HISTOIRE ET ACTUALITES

Responsable : Haris PROCOPIOU

Voir page 26

AMERIQUE PRECOLOMBIENNE

SEMESTRES 3 & 4

ARCHEOLOGIE ET ARTS MAYA 1 & 2

Responsable : Eva LEMONNIER

Voir page 27

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AIRE ANDINE 1 & 2

Responsable : Alicia ESPINOSA

Voir page 27

SEMESTRE 3

ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGERE

Voir page 27

SEMESTRE 4

JOURNEES D'ARCHEOLOGIE PRECOLOMBIENNE

Responsable : Brigitte FAUGERE

Voir page 27

ARCHEOLOGIE DU MONDE ARCTIQUE

SEMESTRE 3

LE MONDE ARCTIQUE : PREHISTOIRE, ART ET ARCHEOLOGIE

Responsable : Claire ALIX

Voir page 27

ARCHEOLOGIE DE L'AFRIQUE

SEMESTRE 3

ART ET MONDIALISATION

Responsable : Lotte ARNDT

Voir page 28

SEMESTRE 4

ARCHEOLOGIE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Responsable : Emmanuelle HONORE

Voir page 28

ARCHEOLOGIE OCEANIENNE

SEMESTRE 4

CULTURES ET SOCIETES ANCIENNES DU PACIFIQUE SUD

Responsable : Emilie NOLET

Voir page 28

MASTER 2 « ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE »

- Parcours « Archéologie de la Préhistoire et de la Protohistoire »
 - **Parcours « Archéologie des périodes historiques »**
 - Parcours « Archéologie environnementale »
- Parcours « Ingénierie pour l'Archéologie préventive et programmée »

PRESENTATION MASTER 2 PARCOURS « ARCHEOLOGIE DES PERIODES HISTORIQUES »

Présentation du parcours

Le parcours « Archéologie des périodes historiques » du master Archéologie, Sciences pour l'archéologie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre aux étudiants en M2 la possibilité d'un parcours à finalité recherche. C'est une année charnière dans le parcours de formation archéologie, que l'étudiant la conçoit comme la dernière année de sa formation, parachevant par la rédaction d'un nouveau mémoire de recherche un cycle de cinq années d'études avant d'entrer dans la vie professionnelle, ou comme une année préparatoire à l'entrée en doctorat en archéologie. Il accueille les étudiants intéressés par une spécialisation dans tous les domaines de l'archéologie des périodes historiques : Proche-Orient ancien à partir du Ve millénaire avant notre ère (du Levant et de la Mésopotamie jusqu'à la péninsule arabique), mondes grecs, hellénistiques et romains d'Orient et d'Occident (Grèce propre, Asie Mineure, Grande Grèce ; Rome, Étrusques et Italiens ; provinces orientales, africaines et occidentales de l'Empire romain et en particulier la Gaule), Byzance, cultures islamiques, Moyen Âge occidental, archéologie moderne.

Grâce à la gamme très complète d'enseignements et de formations de terrain qu'il offre, ce parcours permet de se spécialiser dans l'archéologie de la presque totalité des aires culturelles présentes en Europe et autour du bassin méditerranéen, à partir du moment où celles-ci rentrent dans l'histoire. L'étude de ces aires culturelles requiert le croisement de plusieurs types de sources : avant tout archéologiques, mais aussi textuelles et iconographiques. L'archéologie des périodes historiques entretient un fructueux dialogue avec l'histoire (factuelle et culturelle, économique, sociale et religieuse...), avec les sciences des textes, avec l'histoire de l'art antique et médiéval, sans compter le fait qu'une partie des monuments et des objets qu'elle étudie possèdent une dimension patrimoniale forte.

L'enseignement est organisé de façon à permettre aux étudiants de concentrer leur activité sur la rédaction du mémoire qui est soutenu en fin de second semestre.

Au premier semestre l'étudiant suit 2 cours dans l'UE 1 : Théories, méthodes, techniques. Les étudiants sont formés aux nouvelles technologies et à l'informatique appliquée (archéologie numérique, SIG, analyse des données et statistiques, méthodes de prospection, systèmes d'information archéologiques) ainsi qu'à l'histoire et à l'archéologie des techniques. L'enseignement des méthodes de l'archéologie fait aussi une place (optionnelle) aux « méthodes disciplinaires » propres à l'étude de l'Antiquité et du Moyen Âge : archéologie de la construction, épigraphie numismatique, archéogéographie, langues anciennes, etc. Cette spécialisation est approfondie au travers de 2 autres séminaires (UE 2) dans le domaine de spécialité retenu, à travers des séminaires spécialisés dans des aires chrono-culturelles ou encore dans des domaines de spécialité. Au deuxième semestre l'étudiant suit au choix 1 cours dans l'UE 1 : Théories, méthodes, techniques et 1 séminaire (UE 2) dans des domaines de spécialité.

Cet enseignement comprend également au premier semestre d'un cours de langue (UE 3), à choisir dans un vaste panel (anglais, allemand, espagnol, italien mais également arabe, chinois ou russe). À cela s'ajoute la préparation et la soutenance du mémoire.

Profil requis

Le parcours de M2 « Archéologie des périodes historiques » est accessible à tout étudiant titulaire d'un M1 « Archéologie, sciences pour l'archéologie » ou –sous réserve d'un avis favorable de la commission d'admission – d'un autre M1 ou M2 ou encore par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou par Validation des Acquis Professionnels (VAP).

Responsable de la formation

Jean-Pierre VAN-STAEVEL
Institut d'art et d'archéologie
3 rue Michelet, Paris 75006
Jean-Pierre.Vanstaevel@univ-paris1.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

Bonus : Langue aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Théories, méthodes, techniques (2 cours au choix)		Coefficient : 3	Crédits : 12
SIG en archéologie	L. Laüt	9h	15h
Système d'information archéologique de terrain	P. Tigreat	8h	16h
Histoire et politique de l'archéologie	P. Ruby	24h	
Archéologie dans la cité : éthique et valorisation	H.Procopiou/B.Valentin	24h	
Archéologie numérique : de l'acquisition 3D de terrain à la réalité virtuelle	F.Giligny/ G. Antinori	12h	12h
Méthodes de prospection archéologique	F. Giligny/ L. Laüt	15h	6h
> Céramologie	F. Giligny	24h	
>Dessin du mobilier archéologique (CM et TD en céramique)	D. Pieri	6h	18h
>Dessin du mobilier archéologique (CM et TD en lithique, matières osseuses,	B. Faugère	6h	18h
> Histoire et archéologie des techniques	F. Giligny/ H. Procopiou	24h	
>Architecture antique : langage et méthodes d'analyse	S. Bourdin	24h	
UE 2 : Spécialité (2 séminaires au choix)		Coefficient : 3	Crédits : 12
Orient ancien			
Mari et les cités états du monde oriental 1	P. Butterlin	24h	
>Archéologie générale du Proche-Orient	G. Gernez	24h	
Antiquité classique			
> Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
> Céramique et architecture grecques	M. Pomadere	24h	
>Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	S. Bourdin	24h	
>Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre	G. Tallet	24h	
Histoire et archéologie de la Gaule romaine	W. Van Andringa	24h	
Moyen âge			
>Art et archéologie islamiques 1	J.-P. Van Staevel	24h	
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	D. Pieri	24h	
>Archéologie médiévale et moderne : méthodologie disciplinaire	A. Nissen/D.Arribet-Deroin	24h	
>Milieux et pratiques sociales des mondes médiévaux	A. Nissen/D.Arribet-Deroin	24h	
UE 3 : Renforcement de spécialité (1 cours au choix) - validation par assiduité		Coefficient : 0	Crédits : 2
Orient ancien			
Mari et les cités états du monde oriental 1	P. Butterlin	24h	
>Archéologie générale du Proche-Orient	G. Gernez	24h	
Antiquité classique			
> Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
> Céramique et architecture grecques	M. Pomadere	24h	
>Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	S. Bourdin	24h	
>Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre	G. Tallet	24h	
Histoire et archéologie de la Gaule romaine	W. Van Andringa	24h	
Moyen âge			
>Art et archéologie islamiques 1	J.-P. Van Staevel	24h	
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	D. Pieri	24h	
>Archéologie médiévale et moderne : méthodologie disciplinaire	A. Nissen/D.Arribet-Deroin	24h	
>Milieux et pratiques sociales des mondes médiévaux	A. Nissen/D.Arribet-Deroin	24h	
UE 3 Langues :		Coefficient : 1	Crédits : 4
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant			138h

Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Théories, méthodes, techniques (1 cours au choix)	Coefficient : 1	Crédits : 3	
Informatique et statistique en archéologie	F. Giligny	9h	15h
Technologie céramique	F. Giligny	12h	12h
Culture matérielle : archéologie et ethnologie	H. Procopiou	24h	
> Théories en archéologie : approche comparative	P. Ruby	24h	
>Organisation de la recherche archéologique	S. Krausz	24h	
Archéologie funéraire : caractéristiques et fluctuations de l'espace funéraire (CM sans TD)	P. Sellier/ F. Bocquentin	24h	
Archéologie funéraire : caractéristiques et fluctuations de l'espace funéraire (CM sans TD)	P. Sellier/F. Bocquentin/ L. Aoudia	24h	24h
> Modèles interprétatifs des sociétés grecques et romaines	A. Duploux	24h	
> Numismatique	P. Froment	20h	
> Archéologie de la construction : de la théorie au terrain	V. Barriere	24h	
> Architecture grecque. Approches techniques, stylistiques et archéologiques	J.-Y. Marc	30h	
>Décor et architecture antiques d'Orient et d'Occident - Peinture, stuc, mosaïque	N. Blanc/ A. A. Malek/ C. Vibert-Guigue	40h	
>Fabrique, transmission et résilience des formes du paysage : archéogéographie	S. Robert	24h	
> Histoire de la construction	H. Dessales/R. Carvais/ J.P. Van Staevel	35h	
Langues anciennes			36h
UE 2 : Spécialité (1 séminaire au choix)	Coefficient : 1	Crédits : 3	
Orient ancien			
Mari et les cités états du monde oriental 2	P. Butterlin	24h	
Antiquité classique			
>Sculpture grecque	Séminaire suspendu	24h	
>Grecs et Indigènes en Occident	A. Duploux	24h	
>Sanctuaires et territoires en Gaule romaine	S. Bourdin/L. Laüt	24h	
>Orient hellénistique et romain II : : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	G. Tallet	24h	
Moyen âge			
>Art et archéologie islamiques 2	J.-P. Van Staevel	24h	
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 2	D. Pieri	24h	
>Archéologie de l'espace médiéval : étude de cas	A. Nissen	24h	
>Historiographie, épistémologie, théorie en archéologie médiévale	A. Nissen	24h	
UE 3 : Renforcement de spécialité (1 cours au choix) - validation par assiduité	Coefficient : 0	Crédits : 3	
Orient ancien			
Mari et les cités états du monde oriental 2	P. Butterlin	24h	
Antiquité classique			
>Sculpture grecque	Séminaire suspendu	24h	
>Grecs et Indigènes en Occident	A. Duploux	24h	
>Sanctuaires et territoires en Gaule romaine	S. Bourdin/L. Laüt	24h	
>Orient hellénistique et romain II : : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	G. Tallet	24h	
Moyen âge			
>Art et archéologie islamiques 2	J.-P. Van Staevel	24h	
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 2	D. Pieri	24h	
>Archéologie de l'espace médiéval : étude de cas	A. Nissen	24h	
>Historiographie, épistémologie, théorie en archéologie médiévale	A. Nissen	24h	
UE 4 Mémoire :	Coefficient : 7	Crédits : 21	
Volume semestriel minimum par étudiant			68h

> Matière commune M1 / M2

THEMES DES COURS

UE 1 : THEORIES, METHODES, TECHNIQUES

SEMESTRE 3

SIG EN ARCHEOLOGIE

Responsable : Laure LAÛT

Voir page 41

SYSTEME D'INFORMATION ARCHEOLOGIQUE DE TERRAIN

Responsable : Pierrick TIGREAT

Voir page 41

ARCHEOLOGIE DANS LA CITE : ETHIQUE ET VALORISATION

Responsables : Haris PROCOPIOU et Boris VALENTIN

Voir page 41

METHODES DE PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE

Responsables : François GILIGNY et Laure LAÛT

Voir page 42

HISTOIRE ET POLITIQUE DE L'ARCHEOLOGIE

Responsable : Pascal RUBY

Voir page 41

ARCHEOLOGIE NUMERIQUE : DE L'ACQUISITION 3D DE TERRAIN A LA REALITE VIRTUELLE

Responsables : François GILIGNY et Guido ANTINORI

Voir page 41

CERAMOLOGIE

Responsables : François GILIGNY et Dominique PIERI

Voir page 19

DESSIN DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

Responsables : Brigitte FAUGERE et Dominique PIERI

Voir page 19

HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DES TECHNIQUES

Responsables : François GILIGNY, Haris PROCOPIOU et Danielle ARRIBET-DEROIN

Voir page 19

ARCHITECTURE ANTIQUE : LANGAGE ET METHODES D'ANALYSE

Responsables : Stéphane BOURDIN

Voir page 20

SEMESTRE 4

INFORMATIQUE ET STATISTIQUES EN ARCHEOLOGIE

Responsables : François GILIGNY et Bruno DESACHY

Voir page 42

TECHNOLOGIE CERAMIQUE

Responsable : François GILIGNY

Voir page 43

CULTURE MATERIELLE : ARCHEOLOGIE ET ETHNOLOGIE

Responsables : Haris PROCOPIOU et Nathan SCHLANGER

Voir page 43

THEORIES EN ARCHEOLOGIE : APPROCHE COMPARATIVE

Responsable : Pascal RUBY

Voir page 21

ORGANISATION DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE

Responsable : François GILIGNY

Voir page 21

ARCHEOLOGIE FUNERAIRE : CARACTERISTIQUES ET FLUCTUATIONS DE L'ESPACE FUNERAIRE

Responsables : Pascal SELLIER, Fanny BOCQUENTIN et Louiza AOUODIA

Voir page 43

MODELES INTERPRETATIFS DES SOCIETES GRECQUES ET ROMAINES

Responsable : Alain DOUPOUY

Voir page 21

NUMISMATIQUE GRECQUE

Responsables : Dominique HOLLARD et Vincent DROST (BnF, Département des Monnaies, médailles et antiques)

Voir page 22

ARCHEOLOGIE DE LA CONSTRUCTION

Responsable : Mathieu RIBOLET (Université Cergy-Pontoise)

Voir page 22

ARCHITECTURE GRECQUE : APPROCHES TECHNIQUES, STYLISTIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

Responsable : Jean-Yves MARC (UNISTRA)

Voir page 22

DECOR ET ARCHITECTURE ANTIQUES D'ORIENT ET D'OCCIDENT : PEINTURE, STUC ET MOSAÏQUE

Responsables : Nicole BLANC, Amina Aïcha MALEK et Claude VIBERT-GUIGUE (ENS)

Voir page 22

FABRIQUE, TRANSMISSION ET RESILIENCE DES FORMES DU PAYSAGE : ARCHEOGEOGRAPHIE

Responsable : Sandrine ROBERT (EHESS)

Voir page 22

HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION

Responsables : Jean Pierre VAN STAEVEL, Robert CARVAIS (CNRS), Hélène DESSALES (ENS)

Voir page 23

UE 2 : SPECIALITE

ARCHEOLOGIE ORIENTALE

SEMESTRE 3 & 4

MARI ET LES CITES ETATS DU MONDE ORIENTAL

Responsable : Pascal BUTTERLIN

Le système palatial au Proche-Orient ancien IIIe-I^{er} millénaire avant notre ère.

Réception des étudiants le mardi à 14 h bureau 321, Centre Michelet.

SEMESTRE 3

ARCHEOLOGIE GENERALE DU PROCHE-ORIENT

Responsable : Guillaume GERNEZ

Voir page 28

ANTIQUITE CLASSIQUE

SEMESTRE 3

ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Voir page 29

CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsables : Alain DUPLOUY

Voir page 29

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable Stéphane BOURDIN

Voir page 29

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN 1 : EGYPTE, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Responsable : Gaëlle TALLET

Voir page 29

HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DE LA GAULE ROMAINE

Responsable : William VAN ANDRINGA (EPHE)

1. Archéologie de l'espace urbain.
2. Actualité de la recherche sur la Gaule romaine.
3. Archéologie et société

SEMESTRE 4

SCULPTURE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Voir page 30

GRECS ET INDIGENES EN OCCIDENT

Responsable : Alain DUPLOUY

Voir page 30

SANCTUAIRES ET TERRITOIRES EN GAULE ROMAINE

Responsables : Stéphane BOURDIN et Laure LAÛT

Voir page 30

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN 2 : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MESOPOTAMIE

Responsable : Gaëlle TALLET

Voir page 30

MOYEN AGE

SEMESTRE 3 & 4

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUE 1 & 2

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

Voir page 31

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1&2

Responsable : Dominique PIERI

Voir page 31

SEMESTRE 3

ARCHEOLOGIE MEDIEVALE ET MODERNE : METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE

Responsables : Anne NISSEN et Danielle ARRIBET-DEROIN

Voir page 31

MILIEUX ET PRATIQUES SOCIALES DES MONDES MEDIEVAUX

Responsables : Anne NISSEN et Danielle ARRIBET-DEROIN

Voir page 31

SEMESTRE 4

ARCHEOLOGIE DE L'ESPACE MEDIEVAL : ETUDE DE CAS

Responsable : Anne NISSEN

Voir page 31

HISTORIOGRAPHIE, EPISTEMOLOGIE, THEORIES EN ARCHEOLOGIE MEDIEVALE

Responsable : Anne NISSEN

Voir page 32

MASTER 2 « ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE »

- Parcours « Archéologie de la Préhistoire et de la Protohistoire »
 - Parcours « Archéologie des périodes historiques »
 - **Parcours « Archéologie environnementale »**
- Parcours « Ingénierie pour l'Archéologie préventive et programmée »

PRESENTATION MASTER 2 PARCOURS « ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE »

Présentation du parcours

Le parcours « Archéologie environnementale » du master Archéologie, Sciences pour l'archéologie est une formation pluridisciplinaire qui conduit les étudiants à aborder les questionnements et les disciplines de l'environnement dans son dialogue avec l'archéologie : archéobotanique, archéozoologie, géoarchéologie, archéologie du paysage et archéologie spatiale.

Cette formation exigeante vise à donner à l'étudiant de solides connaissances et les bases d'une autonomie intellectuelle, méthodologique et technique en archéologie environnementale, aussi bien pour la recherche théorique que pour les interventions sur le terrain.

L'archéologie environnementale regroupe un vaste éventail d'approches scientifiques qui ont pour objectif commun d'étudier les interactions entre l'homme et son environnement. Les problématiques abordées concernent essentiellement l'histoire et le développement des sociétés humaines dans des conditions environnementales qui ont peu évolué (climat, catastrophes naturelles etc.).

L'étude des systèmes de subsistance, de l'exploitation des ressources et des principes techniques des populations anciennes (pratiques agropastorales, gestion de l'eau et des sols) sont largement abordées dans ce master.

Le matériel d'étude consiste le plus souvent en « écofacts » (bois, graines, pollens, os, coquillages, roches et sédiments) ou artefacts (industrie osseuse ou lithique, céramique) retrouvés sur les sites archéologiques ou dans des milieux naturels (sols, alluvions, sédiments lacustres et marins).

L'enseignement est organisé de façon à permettre aux étudiants de concentrer leur activité sur la rédaction du mémoire qui est soutenu en fin de second semestre.

Au premier semestre l'étudiant suit les 3 cours de l'UE 1 : Tronc commun d'archéologie environnementale. Cette spécialisation est approfondie au travers de 2 autres cours au (UE 2) dans le domaine de spécialité retenu, ainsi que par une expérience en Laboratoire (UE 3).

Au deuxième semestre l'étudiant suit 1 cours de perfectionnement (UE 1) et se consacre à la rédaction de son mémoire.

Cet enseignement comprend également au premier semestre d'un cours de langue (UE 3), à choisir dans un vaste panel (anglais, allemand, espagnol, italien mais également arabe, chinois ou russe).

Le mémoire de M2 permet à l'étudiant de faire preuve de ces capacités à la recherche à travers la présentation et l'analyse critique des sources et des données archéologiques, leur synthèse et leur interprétation sociale, économique et historique. Le plus souvent, le sujet de M2 approfondit le sujet de M1. Le mémoire recherche est l'objet d'au moins deux évaluations, présentées par deux rapporteurs, dont au moins un enseignant-chercheur de l'UFR, directeur du mémoire.

Profil requis

Le parcours de M2 « Archéologie environnementale » du master Archéologie, sciences pour l'archéologie est accessible à tout étudiant titulaire d'un M1 « Archéologie, sciences pour l'archéologie » ou –sous réserve d'un avis favorable de la commission d'admission –d'un autre M1 ou M2 de Sciences Humaines (entre autres d'histoire, géographie etc.) ou encore par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et par Validation des Acquis Professionnels (VAP).

Principaux débouchés

Ce parcours de Master débouche soit sur la thèse de doctorat, soit sur des emplois dans le domaine de la gestion du patrimoine archéologique ou de l'archéologie préventive. Les débouchés visés sont des emplois de haut niveau dans tous les organismes assurant des missions dans le domaine de l'archéologie : universités, CNRS, collectivités territoriales, musées, Institut National de recherche d'archéologie Préventive, sociétés privées. Enfin, plusieurs de nos étudiants ont trouvé un emploi dans d'autres secteurs publics et privés où leur formation en sciences humaines, en informatique et, plus généralement, leur familiarité avec l'interdisciplinarité et avec le travail en équipe sont très appréciées.

Responsables de la formation

Christophe PETIT et Michelle ELLIOTT

Institut d'art et d'archéologie

3 rue Michelet – 75006 Paris

Christophe.Petit@univ-paris1.fr et Michelllelliott@univ-paris1.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Responsables : Christophe PETIT et Michelle ELLIOTT

Bonus : Langue aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Tronc commun d'archéologie environnementale Coefficient : 4		Crédits : 12	
> Dynamique des sociétés et variations paléoenvironnementales	M. Elliott	24h	
> Analyse des matériaux de l'archéologie environnementale	M. Elliott/A. Binois	24h	
> Séminaire d'archéologie environnementale	L. Fontana	24h	
UE 2 : Archéologie environnementale et spatiale (2 cours au choix) Coefficient : 3		Crédits : 9	
SIG en archéologie	L. Laüt	9h	15h
Système d'information archéologique de terrain	P. Tigreat	8h	16h
Méthodes de prospection archéologique	F. Giligny/ L. Laüt	15h	6h
Archéologie environnementale en archéologie préventive	C. Chausse	12h	12h
> Xylogologie-Paleoxylogologie : systématique et paléoécologie	Séminaire suspendu	24h	
> Milieux sédimentaires, environnements et peuplements quaternaires	Séminaire suspendu	24h	
> Sociétés préhistoriques 1 : problématiques de recherche	B. Valentin	24h	
> Cultures préhistoriques 1 - Le Paléolithique ancien et moyen : histoire et actualité	R. Rocca	24h	
> Techniques préhistoriques : approche technologique de l'industrie osseuse	M. Christensen/ N. Goutas	24h	
Néolithique européen : recherches actuelles	F. Bostyn	24h	
> Archéologie du monde égéen 1 : âge du Bronze et début de l'âge du Fer	M. Pomadère	24h	
> Archéologie et arts Maya 1	E. Lemonnier	24h	
> Archéologie et arts de l'aire andine 1	N. Bermeo	24h	
> Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h	
> Le monde arctique : préhistoire, art et archéologie	C. Alix	24h	
Mari et les cités états du monde oriental 1	P. Butterlin	24h	
> Archéologie générale du Proche-Orient	G. Gernez	24h	
> Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
> Céramique et architecture grecques	M. Pomadere	24h	
> Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	S. Bourdin	24h	
> Orient hellénistique et romain I : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	G. Tallet	24h	
Histoire et archéologie de la Gaule romaine	W. Van Andringa	24h	
> Art et archéologie islamiques 1	J.-P. Van Staevel	24h	
> Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	D. Pieri	24h	
> Archéologie médiévale et moderne : méthodologie disciplinaire	A. Nissen/D.Arribet-Deroin	24h	
> Milieux et pratiques sociales des mondes médiévaux	A. Nissen/D.Arribet-Deroin	24h	
UE 3 : Pratique en archéologie environnementale Coefficient : 2		Crédits : 6	
Pratique de l'archéologie environnementale : laboratoire			36h
UE 4 Langues : Coefficient : 1		Crédits : 3	
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant		174h	
Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Perfectionnement en archéologie environnementale Coefficient : 1		Crédits : 6	
Perfectionnement en archéologie environnementale		48h	
UE 2 : Mémoire Coefficient : 4		Crédits : 24	
Formation à la recherche en autonomie (mémoire)			100h
Volume semestriel minimum par étudiant		148h	

THEMES DES COURS

UE 1 : TRONC COMMUN D'ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

SEMESTRE 3

DYNAMIQUES DES SOCIETES ET VARIATIONS PALEOENVIRONNEMENTALES

Responsable : Michelle ELLIOTT

Voir page 23

ANALYSE DES MATERIAUX DE L'ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

Responsables : Michelle ELLIOTT et Annelise BINOIS

Voir page 23

SEMINAIRE D'ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

Responsable : Laure FONTANA

Voir page 23

SEMESTRE 4

PERFECTIONNEMENT EN ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

Responsables : Michelle ELLIOTT et Annelise BINOIS

Cet enseignement correspond au suivi des étudiants lors de leur cursus de recherche. La validation de cette unité d'enseignement correspond à une présentation orale en début de second semestre ainsi que d'un dossier écrit exposant la problématique des mémoires de recherche et les premiers résultats.

UE 2 : ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE ET SPACIALE

SEMESTRE 3

SIG EN ARCHEOLOGIE

Responsable : Laure LAÛT

Voir page 41

SYSTEME D'INFORMATION ARCHEOLOGIQUE DE TERRAIN

Responsable : Pierrick TIGREAT

Voir page 41

METHODES DE PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE

Responsables : François GILIGNY et Laure LAÛT

Voir page 42

ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE EN ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

Responsable : Christine CHAUSSE

Cet enseignement permet aux étudiants de comprendre l'enregistrement sédimentaire des dépôts quaternaires et des dépôts archéologiques identifiés en archéologie préventive. Les séquences sédimentaires du Quaternaire apportent une information

chrono-stratigraphiques et paléoenvironnementales. Leur reconnaissance permet d'orienter le diagnostic archéologique dans le but de rechercher des sites plus ou moins enfouis, de dater des niveaux d'occupation et de définir en première approximation les milieux naturels qui leurs sont contemporains. Cette lecture des coupes contribue à l'évaluation scientifiques des découvertes archéologiques et permet de proposer des protocoles d'échantillonnage des sédiments et des écofacts.

XYLOGIE-PALEOXYLOGIE : SYSTEMATIQUE ET PALEOECOLOGIE

Séminaire suspendu

MILIEUX SEDIMENTAIRES, ENVIRONNEMENTS ET PEUPEMENTS QUATERNAIRES

Séminaire suspendu

SOCIETES PREHISTORIQUES 1 : PROBLEMATIQUES DE RECHERCHE

Responsables : Boris VALENTIN, Roxane ROCCA et Marianne CHRISTENSEN

Voir page 24

CULTURES PREHISTORIQUES 1 : LE PALEOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN, HISTOIRE ET ACTUALITE

Responsable : Roxanne ROCCA

Voir page 25

TECHNIQUES PREHISTORIQUES : APPROCHE TECHNOLOGIQUE DE L'INDUSTRIE OSSEUSE

Responsable : Marianne CHRISTENSEN

Voir page 25

NEOLITHIQUE EUROPEEN : RECHERCHES ACTUELLES

Responsable : Françoise BOSTYN

Voir page 44

ARCHEOLOGIE DU MONDE EGEEN 1 : LE BRONZE RECENT ET LE DEBUT DE L'AGE DU FER

Responsable : Maia POMADERE

Voir page 26

ARCHEOLOGIE ET ARTS MAYA 1

Responsables : Eva LEMONNIER

Voir page 27

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AIRE ANDINE 1

Responsable : Alicia ESPINOSA

Voir page 27

ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGERE

Voir page 27

LE MONDE ARCTIQUE : PREHISTOIRE, ART ET ARCHEOLOGIE

Responsable : Claire Alix

Voir page 27

MARI ET LES CITES ETATS DU MONDE ORIENTAL 1

Responsable : Pascal BUTTERLIN

Voir page 53

ARCHEOLOGIE GENERALE DU PROCHE-ORIENT

Responsable : Guillaume GERNEZ

Voir page 28

ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Voir page 29

CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsable : Alain DUPLOUY

Voir page 29

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable : Stéphane BOURDIN

Voir page 29

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN 1 : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MESOPOTAMIE

Responsable : Gaëlle TALLET

Voir page 29

HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DE LA GAULE ROMAINE

Responsable : William VAN ANDRINGA (EPHE)

Voir page 54

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUES 1

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

Voir page 31

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1

Responsable : Dominique PIERI

Voir page 31

ARCHEOLOGIE MEDIEVALE ET MODERNE : METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE

Responsables : Anne NISSEN et Danielle ARRIBET-DEROIN

Voir page 31

MILIEUX ET PRATIQUES SOCIALES DES MONDES MEDIEVAUX

Responsables : Anne NISSEN et Danielle ARRIBET-DEROIN

Voir page 31

MASTER 2 « ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE »

- Parcours « Archéologie de la Préhistoire et de la Protohistoire »
 - Parcours « Archéologie des périodes historiques »
 - Parcours « Archéologie environnementale »
- **Parcours « Ingénierie pour l'Archéologie préventive et programmée »**

PRESENTATION MASTER 2 PARCOURS « INGENIERIE POUR L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ET PROGRAMEE »

Le parcours "Ingénierie de l'archéologie préventive et programmée" du master « Archéologie, sciences pour l'archéologie », à finalité professionnelle, s'adresse aux étudiants qui se destinent soit à l'archéologie de terrain (notamment en contexte d'opérations préventives), soit à la gestion du patrimoine archéologique. Il vise à compléter l'appréhension par les étudiants des grandes problématiques de la recherche archéologique, tout en leur assurant expérience et compétences dans la conduite des opérations archéologiques ou dans d'autres responsabilités (gestion de données, de collections, d'une carte archéologique, montage de projets, etc.).

Dans le cadre de cette formation universitaire de haut niveau qui comprend un semestre de stages, les étudiants pourront acquérir des connaissances spécifiques à la pratique de l'archéologie préventive et renforcer leur formation de terrain ainsi que leur connaissance des acteurs de l'archéologie. Ils pourront également poursuivre, au sein de leur future institution ou entreprise, une carrière en phase avec la recherche.

Profils requis

Il est recommandé aux candidats à ce parcours d'avoir validé un M1 avec un mémoire dont le sujet porte sur l'une des quatre périodes chronoculturelles de l'archéologie métropolitaine (Préhistoire, Protohistoire, archéologie romaine, archéologie médiévale et moderne). Pour ceux qui n'auraient pas ce profil, il est préférable d'avoir travaillé sur les départements et territoires d'outre-mer ou des pays européens et d'avoir des connaissances générales sur l'archéologie préventive et les méthodes et techniques de l'archéologie.

Pour les étudiants de Paris 1, il est fortement conseillé aussi de choisir en M1 les enseignements méthodologiques suivants : informatique appliquée à l'archéologie, organisation de la recherche archéologique, dessin et techniques de relevé. Les autres cours de méthodes seront choisis prioritairement dans la liste suivante : céramologie, archéo-anthropologie funéraire et géoarchéologie.

Tous les candidats doivent aussi faire valoir une solide expérience de terrain (fouille, prospection), correspondant à au moins 13 semaines de stages.

Procédures d'admission

Les étudiants ayant validé un M1 en « Archéologie, Sciences pour l'archéologie » à Paris 1 sont admis de droit en master 2, des vœux de parcours étant à formuler dans la procédure de réinscription reins.univ-paris1.fr/reins/.

Pour tous les autres étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger), un dossier de candidature est à déposer sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>).

La formation accueille éventuellement des étudiants déjà titulaires d'un diplôme de M2 dans un autre parcours. Dans ce cas, le dossier est aussi à déposer sur l'application eCandidat.

Les professionnels en reprise d'études peuvent passer par la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE). Voir : <https://formation-continue.pantheonsorbonne.fr/valider-ses-acquis/valider-ses-acquis-lexperience-vae>

Organisation de la formation

Au premier semestre (23h/semaine en moyenne), la formation comporte des cours théoriques et méthodologiques communs avec les autres parcours (UE1) ainsi que des cours spécifiques (UE2-3). Ceux-ci portent sur le droit de l'archéologie, la gestion du patrimoine archéologique, la conduite d'opérations d'archéologie préventive, la gestion des données de fouilles, la géologie et le diagnostic, mais aussi la préparation de supports écrits (contribution à des rapports, résumés d'opérations, articles, communiqués de presse) ou de communications à des colloques ainsi que l'analyse du contenu des rapports d'opérations archéologiques (voir la maquette « formation initiale ci-après »). Les cours et TD sont en partie assurés par des archéologues professionnels (INRAP, collectivités territoriales, ministère de la Culture). Des visites de services archéologiques, de musées et parcs archéologiques ainsi que des excursions sur des sites en cours de fouille sont aussi organisées durant ce semestre.

Au second semestre, les étudiants n'ont pas de cours mais doivent faire des stages, sur une durée totale minimale de 12 semaines, réparties de la manière suivante : 8 semaines au moins sur le terrain (diagnostic, fouille, ...), 2 à 3 semaines dans un service archéologique, 2 à 3 semaines dans un laboratoire de recherche ou en post-fouille. Les institutions d'accueil des stagiaires sont l'INRAP, les DRAC, les services archéologiques de collectivités territoriales, les musées, les unités mixtes de recherche ou d'autres organismes (ONF, laboratoires de conservation-restauration, etc.). De nombreuses conventions entre Paris 1 et les acteurs de la recherche archéologique permettent une offre de stage très large. Le second

semestre est également consacré à la rédaction d'un mémoire qui présente les différentes expériences de stages, en les replaçant dans le cadre plus large de la chaîne opératoire de l'archéologie, du montage d'opération à la valorisation scientifique.

Validation

Les cours et TD du premier semestre sont validés par contrôle continu (exercices, présentations orales, dossiers, ...). Quant au mémoire de fin d'études rédigé au second semestre, il est soutenu publiquement et évalué par un jury de deux rapporteurs : un membre de l'équipe enseignante et un professionnel extérieur à l'université.

Compétences acquises à l'issue de la formation

Gérer une opération archéologique de terrain, de la prospection au rapport

Maîtriser les outils informatiques de gestion de données de fouille et du patrimoine archéologique (bases de données, SIG, DAO/PAO, 3D)

Appliquer et mettre en œuvre les principales règles juridiques et connaître les structures administratives qui régissent et gèrent l'archéologie

Analyser et mettre en valeur le rôle et la place de l'archéologie dans la société (protection et valorisation du patrimoine, vulgarisation, etc.)

Insertion professionnelle et débouchés

Les débouchés visés sont principalement les concours de recrutement en archéologie préventive, à l'INRAP, dans les services de collectivités territoriales agréés ou chez les opérateurs privés.

Ce sont également les concours de la fonction publique territoriale ou nationale du patrimoine archéologique (conservateurs ou attachés de conservation du patrimoine) et les postes de chargés de missions en archéologie dans les collectivités territoriales.

Poursuite d'études

Les candidats à ce parcours visent principalement une insertion professionnelle à court terme. Le cas échéant, ce diplôme permet aussi l'accès à la préparation d'un doctorat (autorisation d'inscription accordée par la présidente de l'université, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse). Dans ce cas, il est toutefois recommandé de faire valoir une expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine de l'archéologie avant la définition d'un projet et une demande d'inscription en doctorat.

Formation en apprentissage

Le parcours « Ingénierie de l'archéologie préventive et programmée » est désormais également accessible en apprentissage (voir sur <https://www.formasup-paris.com/formations/details/336>). Il s'agit d'un mode de formation en alternance, ouvert aux moins de 30 ans, qui cumule formation théorique et immersion professionnelle chez un employeur. Cette formule permet aux apprentis d'être rémunérés et de valider leur diplôme en bénéficiant d'une formation professionnelle encore plus importante qu'en formation initiale, atout supplémentaire pour arriver sur le marché de l'emploi.

Si des contrats sont proposés par des employeurs (INRAP, entreprise privée, ...), les apprentis seront recrutés parmi les étudiants admis dans le parcours « Ingénierie de l'archéologie préventive et programmée » (voir le profil requis et les modalités d'admission ci-dessus). Les candidats à une formation en apprentissage seront ensuite sélectionnés à l'issue d'un entretien permettant de recueillir l'avis des responsables de la formation et des recruteurs potentiels sur leurs aptitudes et leur projet professionnel.

Chaque apprenti sera encadré par un maître d'apprentissage en entreprise et par un tuteur pédagogique à l'université. La période d'apprentissage s'étend sur un an, de septembre à août.

Au premier semestre, le programme des cours est légèrement aménagé pour les apprentis, afin de leur permettre de passer deux jours par semaine en entreprise (lundis et mardis). Au second semestre, de nouveaux cours leur sont proposés plus ponctuellement, les mercredis ou vendredis. Le total annuel s'élève à 462 heures dont 21 h d'évaluations (voir la maquette « formation en apprentissage » ci-après). Les enseignements se dérouleront, comme pour le parcours en formation initiale, à l'Institut d'art et d'archéologie, centre Michelet. Quelques séances peuvent se tenir dans des services archéologiques et les locaux de l'INRAP. En complément de leur formation à l'université, les apprentis passent 6 mois de l'année à travailler chez l'employeur.

Les modalités de contrôle des connaissances sont les mêmes qu'en formation initiale. La partie théorique de la formation est validée par le contrôle continu (exercices écrits ou oraux) organisé dans le cadre des cours et TD. Quant à l'expérience pratique acquise en entreprise, elle donne lieu à la rédaction d'un mémoire de fin d'études qui pourra se concentrer sur un thème en rapport avec le projet professionnel de l'apprenti. Ce mémoire, défendu devant un jury collégial lors d'une soutenance orale, sera évalué par un professionnel de l'entreprise (maître de stage) et un membre de l'équipe enseignante (tuteur pédagogique) qui accompagnent l'étudiant durant toute l'année.

Responsables de la formation

Sophie KRAUSZ et Laure LAÛT

Institut d'art et d'archéologie

3 rue Michelet – 75006 Paris

Sophie.Krausz@univ-paris1.fr et Laure.Laut-Taccoen@univ-paris1.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Formation initiale

Responsables : Sophie KRAUSZ et Laure LAÛT

Bonus : Langue au premier semestre

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Méthodes et théories de l'archéologie		Coefficient : 4	
		Crédits : 12	
SIG en archéologie	L. Laüt	9h	15h
Histoire et politique de l'archéologie	P. Ruby	24h	
Archéologie dans la cité : éthique et valorisation	H. Procopiou/ B. Valentin	24h	
Archéologie numérique : de l'acquisition 3D de terrain à la réalité virtuelle	F. Giligny/ G. Antinori	12h	12h
Méthodes de prospection archéologique	F. Giligny/ L. Laüt	15h	6h
Dessin et publication assistée par ordinateur	V. Capozzoli		18h
UE 2 : Méthodes et techniques de l'archéologie préventive		Coefficient : 5	
		Crédits : 15	
Système d'information archéologique de terrain	P. Tigreat	8h	16h
Droit du patrimoine	D. Soldini	12h	12h
Du terrain au musée : conduite d'opérations et gestion du patrimoine	F. Giligny/ P. Tigreat	24h	
Du projet à la publication : monter et valoriser une opération archéologique	L. Laüt / B. Valentin	24h	
Archéologie environnementale en archéologie préventive		12h	12h
UE 3 : Langues		Coefficient : 1	
		Crédits : 3	
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant			273h
Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Expérience en milieu professionnel		Coefficient : 1	
		Crédits : 30	
Stage et rapport de stage			420h
Volume semestriel minimum par étudiant			420h

Total de la formation : 693h dont 21h d'évaluations correspondant à 60 ECTS

Formation en apprentissage

Responsables : Sophie KRAUSZ et Laure LAÛT

Bonus : Langue au premier semestre

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	CM	ECTS
UE 1 : Méthodes et théories de l'archéologie		Coefficient :	Crédits :
SIG en archéologie	L. Laüt	24h	2
Histoire et politique de l'archéologie	P. Ruby	24h	2
Archéologie numérique : de l'acquisition 3D de terrain à la réalité virtuelle	F. Giligny/ G. Antinori	24h	2
Méthodes de prospection archéologique	F. Giligny/ L. Laüt	24h	2
Dessin et publication assistée par ordinateur	V. Capozzoli	18h	2
UE 2 : Méthodes et techniques de l'archéologie préventive		Coefficient :	Crédits :
Système d'information archéologique de terrain	P. Tigreat	24h	3
Droit du patrimoine (en distanciel)	D. Soldini	24h	3
Du terrain au musée : conduite d'opérations et gestion du patrimoine	F. Giligny/ P. Tigreat	24h	3
Du projet à la publication : monter et valoriser une opération archéologique	L. Laüt / B. Valentin	24h	3
Dessin d'objet archéologique		18h	2
Archéologie environnementale en archéologie préventive		24h	3
UE 3 : Langues		Coefficient :	Crédits :
Langue vivante		18h	2
Méthodologies et professionnalisation			
Séminaire d'intégration		4h	
Ateliers de méthodologie et suivi Projet / Rapport d'activité / Mémoire		4h	1
Evaluations			
Examens (intensifs – hors contrôle continu)		7h	
Volume semestriel minimum par étudiant			285h
Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	CM	ECTS
UE 4 : Prévention et sécurité sur les chantiers		Coefficient :	Crédits :
Formation au secourisme PSC1		8h	1
Formation à l'intervention sur les réseaux AIPR		7h	1
UE 5 : Archéologie de terrain			
MOOC Archéologie de terrain		21h	2
UE 6 : Mémoire			
Travaux - Mémoire professionnel - sujet en lien avec l'expérience et présentant des études de cas (opérations, travaux menés durant le travail d'apprentissage)		60h	20
UE 7 : Méthodologies et professionnalisation			
Conférences de professionnels / séminaire « organisation de la recherche »		10h	1
Ateliers de méthodologie et suivi Projet / Mémoire / Rapport d'activité		14h+21h	2
Tutorat Compétences individuel et préparation oral		8h	1
Exercice professionnel de réalisation d'un projet d'opération archéologique		14h	2
Evaluations			
Soutenance Mémoire			7
Présentation Rapport d'activité / Bilan d'expérience et de compétences			7
Volume semestriel minimum par étudiant			177h

Total formation : 462h dont 21h d'évaluations correspondant à 60 ECTS

THEMES DES COURS

UE 1 : METHODES ET THEORIES EN ARCHEOLOGIE

SEMESTRE 3

SIG EN ARCHEOLOGIE

Responsable : Laure LAÛT

Voir page 41

HISTOIRE ET POLITIQUE DE L'ARCHEOLOGIE

Responsable : Pascal RUBY

Voir page 41

ARCHEOLOGIE DANS LA CITE : ETHIQUE ET VALORISATION

Responsables : Haris PROCOPIOU et Boris VALENTIN

Voir page 41

ARCHEOLOGIE NUMERIQUE : DE L'ACQUISITION 3D DE TERRAIN A LA REALITE VIRTUELLE

Responsable : François GILIGNY et Guido ANTINORI

Voir page 41

METHODES DE PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE

Responsables : François GILIGNY, Laure LAÛT et Christophe PETIT

Voir page 42

DESSIN ET PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

Responsable TD : Vincenzo CAPOZZOLI

Ce TD est consacré à la fois à la production de cartes moyennant le logiciel AutoCAD et à la création de rapports et/ou publications par le biais du logiciel Adobe InDesign.

Le travail des archéologues exige de plus en plus une reprise systématique d'anciens plans, cartes, dessins, etc. L'analyse de cette documentation passe souvent par sa vectorisation, à savoir par le passage des pixels aux vecteurs. Nous allons ainsi découvrir AutoCAD (logiciel de la suite Autodesk) : téléchargeable gratuitement, grâce à une version éducation, AutoCAD permet de mettre le dessin en relation avec son contexte spatial. De ce point de vue, il se rapproche beaucoup plus d'un SIG, et par ailleurs, le transfert d'un fichier .dxf géoréférencé – ce qui n'existe pas en Illustrator – en SIG (QGIS par exemple) est devenu une opération très simple et rapide.

Dans la deuxième moitié des TD, on passera à la création et la mise en page d'un document scientifique. Les étudiants seront donc confrontés à des ressources assez différentes : du rapport de diagnostic ou de fouille aux rapports de stage, des posters scientifiques aux flyers, etc. Il s'agira d'apprendre les outils principaux mis à disposition par le logiciel Adobe InDesign, pour gérer les styles, les mises en page, tout en respectant les consignes des enseignants et/ou des responsables de fouille/stage. Le but étant d'allier une mise en page scientifiquement intelligible et esthétiquement valide à une automatisation des différentes étapes de la chaîne opératoire (numérotation des pages, aspect des titres, des textes et des images, table des matières, etc.), avec une gagne considérable en termes de temps et de qualité.

N.B. Assiduité de présence obligatoire.

SEMESTRE 3

SYSTEME D'INFORMATION ARCHEOLOGIQUE DE TERRAIN

Responsable : Pierrick TIGREAT

Voir page 41

DROIT DU PATRIMOINE

Responsable : David SOLDINI

Cet enseignement poursuit un double objectif : Sur la forme d'abord, il vise à familiariser l'étudiant, par le biais d'exercices pratiques, à la lecture des textes relatifs au droit de l'archéologie (vocabulaire et concept juridiques). Sur le fond, l'étude des réformes en archéologie préventive sera privilégiée, sans que ne soient toutefois négligés des aspects fondamentaux, comme les structures administratives de l'archéologie.

DU TERRAIN AU MUSEE : CONDUITE D'OPERATIONS ET GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Responsables : François GILIGNY et Pierrick TIGREAT

Ce cours abordera les différentes facettes de l'archéologie préventive et les choix les plus pertinents à effectuer selon le milieu dans lequel est inséré le chantier ou selon les périodes concernées. On s'intéressera tout d'abord à la réalisation du « diagnostic », puis aux différentes méthodes d'organisation des opérations de fouille et à la gestion du mobilier archéologique sur un chantier, dans une base archéologique ou un laboratoire. Seront enfin abordés le fonctionnement et la gestion d'un service archéologique ainsi que la mise en valeur des vestiges et la patrimonialisation des sites.

DU PROJET A LA PUBLICATION : MONTER ET VALORISER UNE OPERATION ARCHEOLOGIQUE

Responsables : Laure LAÛT et Boris VALENTIN

Le contenu et la présentation des rapports d'opération archéologique ont été définis par l'arrêté du 27 septembre 2004 qui détaille ce que l'on attend d'un tel travail. Dans le cadre du cours, ces prescriptions sont examinées au travers d'une série d'exercices qui s'appuient sur l'expérience personnelle des étudiants et sur la lecture critique de travaux. Le montage et la gestion de projet, la préparation d'une publication, d'une communication scientifique, la valorisation et la médiation auprès du public sont également présentés.

ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE EN ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

Responsable : Christine CHAUSSE

Voir page 60



REGLEMENT DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

DOMAINE : Sciences humaines et sociale
MENTION : Archéologie, Science pour l'archéologie

Master 1^{ère} et 2^{ème} année

VET M1 : M1C403, M1C4D1

PARCOURS TYPE M2 :

- **Ingénierie de l'archéologie préventive et programmée** (VET : MPC506)
- **Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire** (VET : MRC50A)
- **Archéologie des périodes historiques** (VET : MRC50B, MRC50C, RC50D)
- **Archéologie environnementale** (VET : MRC50E)

Vu les articles L 612-6 et L 612-6-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

Vu la Loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat

Vu le décret n°2017-1334 du 11 septembre 2017 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

Vu le décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux stages et aux périodes de formation en milieu professionnel ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu les articles D 613-17 à 25 du Code de l'éducation relatif aux diplômes en partenariat international.

En demandant son admission en master, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du règlement de contrôle des connaissances ci-dessous. Ce règlement peut être complété par des dispositions spécifiques dans le cas notamment de formations en lien avec des professions réglementées.

I. GENERALITES

1. Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master.
2. Au sein d'une même mention, un master permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours types de formation.
3. Lors de la procédure d'accréditation d'un établissement, le ministre chargé de l'enseignement supérieur veille à l'existence d'un socle commun aux différents parcours types d'une même mention défini en termes de compétences et garant d'une réelle cohérence pédagogique.

La formation conduisant au diplôme national de master comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et une ou plusieurs expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages au sens du décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages.

La formation comprend obligatoirement une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.

4. L'offre de formation est structurée en semestres. Quatre semestres au niveau master.
5. Conformément aux [articles D. 611-1 à D. 611-6 du code de l'éducation](#), la formation est organisée, au sein de chaque mention, sous la forme de parcours types de formation initiale et continue formant des ensembles cohérents d'unités d'enseignement et organisant des progressions pédagogiques adaptées, au regard des finalités du diplôme.
6. Conformément à la circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015, une période d'expérience personnelle dite de « césure » est possible durant le cursus des étudiants. Un document annexe à ce règlement de contrôle de connaissances en précise les modalités.

II. ORGANISATION DES ETUDES

1. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits pour le niveau master, 30 crédits par semestre. Cette référence permet de définir la valeur en crédits de l'ensemble des diplômes.
2. Un socle commun de formation en M1 vise à l'acquisition de compétences transversales dans les méthodes de l'archéologie (UE 1), tout en permettant aux étudiants de se spécialiser dans un domaine culturel particulier (UE 2) à travers le très vaste choix de séminaires de l'UFR 03, de la Préhistoire à la période moderne. La mention propose ensuite 4 parcours de formation distincts en M2, à finalité recherche ou professionnelle, que les étudiants choisissent en fonction de leur projet professionnel. La formation comprend, sur deux années, des cours de méthodologie, de préprofessionnalisation, des séminaires d'initiation à la recherche (accompagné de la rédaction d'un mémoire), ainsi qu'une ou plusieurs expériences en milieu professionnel.

En M1, l'expérience en milieu professionnel, commune à tous les étudiants, est de 25 jours ouvrés (175h), éventuellement fractionnés en plusieurs expériences. En M2 ingénierie, la durée totale des expériences en milieu professionnel est de 12 semaines décomposées en trois modules : 8 semaines de terrain dont deux semaines de diagnostic en archéologie préventive minimum, 2 semaines de laboratoire, 2 semaines en service archéologique (Etat, collectivité territoriale).

III. CONDITIONS D'ACCES

1. Pour être inscrit en première année du diplôme de master, les étudiants doivent justifier :
 - Soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans le domaine SHS, ALL ou STS
 - Soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3 (validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger), L 613-4 (validation des acquis de l'expérience) et L 613-5 (validation d'acquis) du code de l'éducation
2. Pour les masters dans lesquels il a été fixé des capacités d'accueil pour la première année du deuxième cycle, l'admission de l'étudiant peut être subordonnée à un concours ou à des modalités d'examen de sa candidature (examen, dossier, entretien).
3. L'admission en 2^{ème} année de master est de droit pour les étudiants ayant validé leur première année de master.

IV. INSCRIPTIONS

1. L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.

2. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les semestres 1 et 2 puis pour les semestres 3 et 4, avec possibilité de modifications au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement. Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (cf. site <http://www.univ-paris1.fr/>, Rubrique Vie étudiante)

3. Inscription par transfert :

Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en master 1 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de la composante.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission « d'équivalence » de la composante.

La validation des acquis et des acquis de l'expérience fait l'objet d'une décision de la commission de validation des acquis, après examen du dossier constitué par le candidat. La décision de validation peut être conditionnelle et comporter, par exemple, l'obligation de suivre certains enseignements de licence.

La validation se fait par unité d'enseignement (UE) entières, ou par éléments constitutifs (EC) d'UE, sous la forme de dispenses, sans attribution de note. Les crédits *European Credits Transfer System* (ECTS) correspondants sont acquis. En revanche, ces UE ou EC n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

La validation d'études effectuées en France ou à l'étranger fait l'objet d'une décision de la commission/jury de validation compétente de la composante.

4. Dans les filières en lien avec les professions réglementées, le nombre d'inscription est limité en master 1^{ère} année où il est subordonné à la décision du jury.

5. En dehors des professions réglementées, en master 1^{ère} année une troisième inscription ne pourra être accordée qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.

6. En master 2^{ème} année, le redoublement d'un semestre ou de l'année ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.

7. En master 2^{ème} année, en application de la loi 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat l'inscription en deuxième année de master est de droit, dans la même mention, sous réserve de validation de la première année de master. Exception est faite pour l'année 2017 où à titre dérogatoire les mentions figurant dans le décret correspondant peuvent être soumises à sélection selon les capacités d'accueil, un concours ou l'examen des candidatures.

V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

A. Master 1^{ère} année

1. Pour les 60 premiers crédits : l'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les UE constitutives d'un semestre résulte d'un contrôle continu et d'épreuves écrites anonymes, le cas échéant.

2. Elle peut aussi comporter :

- Des examens oraux, lesquels peuvent être remplacés par des tests écrits ;
- La rédaction d'un mémoire ;
- Un stage ;
- Un projet tutoré.

3. Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux conférences de méthode et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.
4. Les épreuves écrites organisées dans le cadre des travaux dirigés bénéficient des mêmes conditions de correction et d'anonymat que les épreuves écrites visées au paragraphe V. 1.
5. L'examen, lorsqu'il est prévu, est organisé après chaque semestre d'enseignement. Dans les matières faisant l'objet d'une épreuve terminale et d'un contrôle continu, la part du contrôle continu dans la note finale est de 50%.
6. La session de rattrapage, lorsqu'elle est prévue, a lieu dans un délai de 15 jours minimum après les résultats de la session initiale. Un dispositif pédagogique de soutien arrêté par la commission de la formation et de la vie universitaire est mis en place. A défaut, la session de rattrapage a lieu deux mois au moins après la session initiale.

B. Master 1^{ère} et 2^{ème} année

1. Le contrôle continu doit comprendre au moins deux notes par matière. Des dérogations peuvent être accordées par les conseils d'UFR ou de composantes pour les matières exigeant des travaux de rédaction relatifs à(aux) thématique(s) abordée(s) en séminaire.
2. L'assiduité aux travaux dirigés, conférences de méthode et séminaires est obligatoire en M1 et l'assiduité est obligatoire aux enseignements en M2. Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre en master 1^{ère} année et de deux absences motivées en master 2^{ème} année. La limitation ci-dessus n'est pas applicable en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.
3. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu exceptionnellement en septembre, sur avis du directeur de mémoire ou de stage. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.
4. Préalablement à l'épreuve de soutenance, l'étudiant devra obligatoirement déposer informatiquement son mémoire sur la plateforme prévue à cet effet, en suivant les informations communiquées par l'équipe pédagogique.
5. Stage (cf. le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014, décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017) : Les étudiants ont la possibilité, dans le cadre de leur cursus pédagogique, - le volume pédagogique d'enseignement de deux cents heures comporte un minimum de cinquante heures dispensées en présence des étudiants - , de réaliser un stage, y compris en dehors des périodes d'enseignement, donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable pédagogique du parcours-type de la mention et est placé sous la tutelle d'un enseignant.
La date butoir pour terminer un stage est fixée au 31 août pour la 1^{ère} année de master et au 30 novembre pour la 2^{ème} année de master.

VI. NOTATION DES EPREUVES

A. Notes, coefficients, crédits

La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes :

Chaque épreuve est notée sur 20. Les éléments constitutifs (EC) des UE sont évalués sur la base d'épreuves écrites et/ou orales.

La soutenance d'un mémoire de recherche en M1 a lieu en juin (ou en septembre à titre dérogatoire et exceptionnel, cf. supra). Le jury est formé de deux membres, dont au moins un enseignant-chercheur de l'UFR 03, qui dirige les travaux. En fonction des besoins d'encadrement spécifiques pour le sujet de mémoire, le jury peut s'adjoindre un 3^e membre également choisi en fonction de son expertise.

La soutenance d'un mémoire de recherche dans les parcours de M2 à finalité recherche (Archéologie de la Préhistoire et de la Protohistoire, Archéologie des périodes historiques, Archéologie environnementale) a lieu en juin (ou en septembre à titre dérogatoire et exceptionnel, cf. supra). Elle est publique, devant les enseignants du parcours concerné. Chaque mémoire est l'objet d'au moins deux évaluations, présentées par deux rapporteurs, dont au moins un enseignant-chercheur de l'UFR, directeur du mémoire.

La validation d'un rapport de stage dans le parcours de M2 à finalité professionnelle (Ingénierie pour l'archéologie préventive et programmée), dont le semestre 4 comporte exclusivement un stage, se fait selon les modalités définies par l'arrêté du 22 janvier 2014. L'évaluation repose sur :

- Un rapport, principalement évalué par le tuteur académique ;
- Une appréciation de la part de la structure d'accueil.
- Une soutenance dont l'évaluation fait intervenir des membres de l'équipe pédagogique (dont le tuteur académique) et éventuellement un représentant de la structure d'accueil.

B. Bonifications

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.
2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens, sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M1 quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation.
4. Des enseignements de langue sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M2.

C. Capitalisation et compensation pour les 1^{ère} et 2^{ème} années de master

1. Les crédits et les unités d'enseignement peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.
2. Unités d'enseignements :
Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.
3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne. Les crédits européens qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.
4. Semestre :
Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.
5. Compensation annuelle :
Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition. Des dispositions spécifiques peuvent être prises pour les filières visées au paragraphe IV. 4.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

6. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.

7. Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger :
Lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

VII. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME

A. Obtention du titre de maîtrise

1. Le jury délibère, à l'issue de la première année de master, en vue de la délivrance de la maîtrise en Archéologie.

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit soit valider le semestre 1 et le semestre 2 du master 1, soit obtenir 60 crédits par les règles de compensation décrites au point VI.5.

2. En cas d'obtention, le diplôme est édité à la demande de l'étudiant.

3. La validation du diplôme est assortie des mentions suivantes :

- Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
- Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
- Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
- Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16

B. Jury

1. Le jury comprend les enseignants qui ont participé à la notation des épreuves. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et décide du résultat définitif en vue de la validation du semestre, des unités d'enseignement ou enseignements, et attribue le titre de maîtrise. Il peut décerner des points de jury.

2. Le président du jury est désigné par le président de l'Université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR ou de l'Institut responsable de la formation.

C. Les langues

Le master intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère conformément au cadre européen commun de référence pour les langues. L'enseignement de langue est dispensé de préférence sur les deux années du master. Cet enseignement est sanctionné par des crédits ECTS.

Afin de renforcer l'attractivité et la reconnaissance internationale du diplôme de master, certains enseignements peuvent être dispensés en langue étrangère, ou organisés en coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers en application des dispositions des articles [L. 121-3](#) et [D. 613-17](#) et suivants du code de l'éducation.

D. Délivrance du diplôme de master

1. La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux derniers semestres d'enseignement. Toutefois, le jury du second semestre de la 2^{ème} année de master procède à la compensation entre les deux semestres dans les termes du paragraphe VI. C. 5. A cet effet, il peut faire usage de points de jury.
2. Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.
3. La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.
4. La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre

VIII. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER

1. La validation du diplôme de master confère le grade de master, mention Archéologie, sciences pour l'archéologie, dans les parcours-types suivants :
 - Ingénierie de l'archéologie préventive et programmée
 - Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire
 - Archéologie des périodes historiques
 - Archéologie environnementale

2. Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :
 - Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
 - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
 - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
 - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16

3. **Supplément au diplôme** : pour favoriser la reconnaissance du parcours suivi par l'étudiant et développer la mobilité internationale, chaque diplôme est accompagné du supplément au diplôme mentionné au [de l'article D. 123-13 du code de l'éducation](#). Ce document synthétique retrace l'ensemble des connaissances et compétences acquises durant le parcours de formation suivi par l'étudiant.

ANNEXE AU REGLEMENT DE CONTROLE DES CONNAISSANCES TYPE RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PERIODE DE CESURE

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,

Vu la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015,

Vu la consultation des représentants étudiants réunis en comité permanent le 29 septembre 2015,

La présente annexe au règlement de contrôle des connaissances type a pour objet de préciser les modalités de déroulement d'une période d'expérience personnelle dite de « césure », applicables en dehors de tout autre dispositif spécifique concourant aux mêmes fins proposées par l'établissement.

Pour chaque diplôme, le règlement de contrôle des connaissances met en application la présente annexe en définissant les modalités concrètes de réalisation de la période de césure.

I. Caractéristique de la césure

Période de césure. - La période dite « de césure » :

- S'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire que l'étudiant suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle ;
- Peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus et devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire ;
- Est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension.

Attribution possible d'ECTS. - La période de césure ne peut donner lieu à l'obtention d'ECTS en sus du nombre total d'ECTS délivré à l'issue de la formation. Un bilan de compétences pourra être établi par l'établissement et les compétences acquises, devront être portées au supplément au diplôme dans le cadre de l'obtention d'unités d'enseignement (UE) libres facultatives.

II. Modalités de la césure

La période de césure peut se dérouler **en France ou à l'étranger** et prendre l'une des formes suivantes :

Autre formation	Stage ou période de formation en milieu professionnel	Bénévolat	Engagement de service civique/volontariat associatif ou autres formes de volontariat	Entrepreneuriat	Travail
Maintien du statut d'étudiant et des droits afférents	Application de la réglementation sur les stages (Loi 2014-788, 10 juillet 2014)	Organisation couverture sociale de l'étudiant (Loi 2006-586, 23 mai 2006)	Application du code du service national ou de la réglementation propre aux autres formes de volontariat		Application du code du travail Basculement sur le régime des salariés ou équivalent

En toute hypothèse, l'étudiant est inscrit au sein de son établissement pendant la durée de sa période de césure et continue de bénéficier du statut d'étudiant. Il devra maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de celle-ci et de sa situation.

La période de césure peut se dérouler hors du territoire français :

C'est alors la législation du pays d'accueil qui s'applique dans les relations entre l'étudiant et l'organisme d'accueil, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

Formalités obligatoires que l'étudiant doit réaliser au préalable :

L'étudiant doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

S'il part dans un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou en Suisse, il doit demander à sa caisse d'assurance maladie le formulaire E 106 / S1 « Inscription en vue de bénéficier de la couverture d'assurance maladie » ou la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Une fois sur place, ce formulaire lui permettra de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance maladie de son lieu de résidence.

S'il part dans un pays hors Union Européenne / Espace Economique Européen / Suisse, il doit informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour bénéficier d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant doit souscrire une assurance volontaire (qui ne le dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

L'étudiant réalisant sa période de césure sous la forme d'un volontariat doit se rapprocher respectivement de :

- Son organisme d'accueil pour l'engagement de service civique et le volontariat associatif ;
- L'agence Erasmus + jeunesse et sport pour un service volontaire européen ;
- Clong-volontariat pour un volontariat de solidarité internationale ;
- UbiFrance dans le cadre d'un volontariat en administration ou en entreprise et plus généralement du centre du volontariat international.

Il appartient à l'étudiant d'être individuellement couvert par une assurance en responsabilité civile, assistance juridique et rapatriement pour être protégé pendant toute la durée de son séjour à l'étranger.

III. Régime de la césure

Procédure. - Après son admission dans la formation, l'étudiant doit déposer auprès du directeur de la composante son projet de césure au minimum avant la date affichée sur le site internet de la composante.

Tout projet de césure, formalisé par une lettre de motivation indiquant les modalités de réalisation, est soumis à l'approbation du Président de l'université, et par délégation du directeur de la composante.

Toute décision de refus doit être motivée par écrit et contenir les voies et délais de recours (administratifs et contentieux).

« Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

Soit, vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,

Soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars). »

Convention pédagogique. - L'établissement (et le cas échéant, le nouvel établissement d'accueil) signe avec l'étudiant, qui suspend sa scolarité, un accord prenant la forme d'une convention pédagogique lui garantissant sa réintégration ou son inscription au sein de la formation dans le semestre ou l'année suivant ceux validés par l'étudiant avant sa suspension, y compris lorsqu'il s'agit de formations sélectives pour lesquelles l'établissement doit être en mesure de réserver une capacité d'inscription à l'étudiant lors de son retour (*V. modèle de convention pédagogique ci-joint*).

Droits d'inscription. - L'étudiant en période de césure est nécessairement inscrit au sein de son établissement d'origine. Il se verra ainsi délivrer une carte d'étudiant lui permettant de bénéficier de son statut d'étudiant.

En l'absence de texte réglementaire autorisant une exonération totale ou partielle des droits d'inscription nationaux, l'étudiant effectuant une période de césure avec, le cas échéant, un accompagnement pédagogique, bénéficie du statut d'étudiant et s'acquitte des droits d'inscription nationaux correspondant à son cycle d'étude. Les étudiants en année de césure bénéficient des droits à exonérations prévues par les textes (étudiants boursiers...).

Bourse. - Si la période de césure consiste en une autre formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation (à savoir relever de la compétence du Ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou être habilitée à recevoir des boursiers). Le maintien de la bourse est soumis aux conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens fixées dans le cadre du droit commun.

Dans les autres cas, le droit à bourse peut être maintenu sur décision de l'établissement, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement.

Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus.

Protection sociale. - Pour ce qui est du risque maladie et maternité, le droit commun reste apparemment applicable : l'étudiant en position de césure doit s'inscrire dans son établissement d'origine. Etant inscrit en tant qu'étudiant, il doit en principe s'acquitter auprès de l'université d'origine de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, s'il ne dépend d'aucun autre régime et qu'il remplit les conditions (notamment d'âge).

Pour les autres risques (AT en France, couverture maladie/rapatriement/AT à l'étranger), il convient que l'étudiant effectue les formalités nécessaires pour se procurer une couverture.

L'établissement doit informer le CROUS de la situation de l'étudiant concerné pendant et après sa période de césure.

OUVERTURE DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHEOLOGIE

HORAIRES D'OUVERTURE EN PERIODE DE COURS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 8h à 12h

OUVERTURE PENDANT LES CONGES UNIVERSITAIRES

Congés universitaires	du dimanche 27 octobre au dimanche 3 novembre	du dimanche 22 décembre au dimanche 5 janvier	du dimanche 23 février au dimanche 2 mars	du dimanche 13 avril au dimanche 27 avril	
Fermeture faculté					du samedi 26 juillet au dimanche 17 août
Site Histoire de l'art et archéologie	OUVERT	FERMÉ du dimanche 22 décembre au dimanche 5 janvier	OUVERT	Horaires restreints de 7h30 à 19h	FERMÉ Du samedi 19 juillet au dimanche 17 août Horaire restreints 7h30 - 19h du 1er au 18 juillet puis du 18 au 29 août

L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHEOLOGIE, RUE MICHELET



Grâce à la généreuse donation (3 millions de francs) de la Marquise Arconati-Visconti, à l'initiative de trois universitaires (Émile Mâle, Gustave Fougères et René Schneider), au soutien du recteur Paul Appel et à l'aide de l'État et de la Ville de Paris, l'Institut d'art et d'archéologie (1921-1932) a pu s'édifier à l'emplacement de l'ancien institut de chimie appliqué de la Faculté des sciences. Lauréat du concours à deux degrés organisé en 1920-1921, Paul Bigot (1870-1942) a su parfaitement s'adapter à un programme longtemps mouvant mais qui exigeait la plus grande économie possible pour un édifice ayant un caractère monumental. À l'encontre du rationalisme régnant, il résout le problème en dissociant la structure en béton armé et l'enveloppe en briques rouges. Le traitement de cette dernière, d'un grand raffinement, résulte d'une synthèse originale dont les sources sont multiples (gothique italien, roman, etc.) et qui offre au regard des promeneurs, à la base des grandes arcades, une frise formée de moulages de bas-relief qui signalent la fonction de l'édifice. À l'intérieur, le vestibule d'entrée, l'amphithéâtre et la grande salle de lecture de la bibliothèque, dans le vide central, ont conservé leurs volumes, mais, dans les étages, les galeries qui abritaient les collections de plâtre et le plan de Rome de P. Bigot ont été sensiblement transformées.

(À lire : Simon Texier [dir.], *L'Institut d'art et d'archéologie*, Paris 1932, Paris, Picard, 2005)

LA MAISON DE L'ARCHEOLOGIE ET DE L'ETHNOLOGIE MSH MONDES, CAMPUS NANTERRE

Construite par l'atelier J. Lévy entre 1994 et 1996 sur un terrain de l'Université de Paris X, la Maison René-Ginouvès, Archéologie et Ethnologie compte 7000 m² répartis sur six niveaux. Le bâtiment en U, imbriqué dans un cercle, abrite des bureaux pour 260 chercheurs, des salles de réunions et de séminaires, deux bibliothèques, l'une pour l'Archéologie et les sciences de l'Antiquité et l'autre pour l'Ethnologie.

La Maison regroupe une Unité Mixte de Service et quatre Unités Mixtes de Recherche, dont les tutelles sont le CNRS, les Universités de Paris I et Paris X, et, pour l'une d'entre elles, le Ministère de la Culture.

La bibliothèque d'Archéologie et sciences de l'antiquité, ouverte toute l'année aux étudiants à partir du niveau Master, abrite 35000 volumes, 1200 revues dont 500 vivantes.

